



Le tir à l'arc à cheval au Japon et son équipement

TOME 1

Heidelinde HUPFER

Mémoire de Master – II – Archéologie du Japon

sous la direction de M. Antoine Gournay

*Dans la multitude
concentrez-vous
sur une seule direction
lâchée, la flèche
touchera assurément.*

Poème transmis par Heki Danjo, traduit par Bertrand Petit.

Remerciements

Je souhaite tout d'abord adresser ma reconnaissance à Monsieur Antoine Gournay, directeur de recherche de mon étude, professeur et Maître de conférences à l'Université de Paris-Sorbonne, spécialiste en art et archéologie de l'Extrême-Orient, sans qui ce mémoire n'aurait pu avoir aboutir. Je tiens à le remercier pour ses conseils et remarques constructives pour mon travail.

Je tiens à exprimer toute ma gratitude à Monsieur Murai du musée du cheval Negishi à Yokohama, qui m'a ouvert les réserves documentaires du musée en plus de m'accorder beaucoup de son temps afin de m'informer au mieux sur les collections disponibles en rapport avec mon sujet.

Ma reconnaissance va également à Madame Eiko Kanda, guide de Kamakura, pour son extrême gentillesse et qui m'a permis d'assister aux entraînements de *Kyudo* et de *Yabusame* du sanctuaire Tsurugaoka Hachiman-gû. Il en va de même pour toutes les personnes présentes lors de ces entraînements qui ont eu la patience de répondre à mes nombreuses questions.

Je tiens enfin à remercier chaleureusement mes parents et ma plus grande sœur pour leurs lectures et relectures attentives ainsi que les conseils précieux durant l'écriture.

Je remercie en outre les conservateurs et directeurs des établissements où il m'a été permis de consulter les ouvrages littéraires, à savoir essentiellement la bibliothèque du Musée National de Tokyo à Ueno, la BULAC, l'INHA, la BNF et la bibliothèque du Musée national des arts asiatiques Guimet.

Je remercie Madame Marion Roux, directrice du Musée de l'archerie et du Valois et responsable des archives municipales, ainsi que ses collègues, pour leur accueil et le temps passé à me donner de précieuses informations sur les collections du musée.

Je remercie Monsieur Sébastien Sallé, en Magistère M2 Japonais parcours Communication Information et nouveaux Média à l'INALCO, pour ses traductions justes et rapides.

Un grand merci à mon autre sœur, mes amis et mon compagnon pour leur curiosité à l'égard de mon travail et leur soutien moral.

Avertissement

Avant d'aborder cette étude, je souhaiterais faire au lecteur quelques remarques techniques et conseils de lecture.

Nous utilisons le système de transcription Hepburn et tout terme japonais utilisé dans le présent mémoire est systématiquement mis en italique avec une majuscule en la première lettre. Ces choix typographiques ne s'appliquent pas aux mots étant déjà passé dans l'usage français et inclus dans les dictionnaires courant, à l'image de « samurai », « katana » etc. et les noms de personnes, de lieux et de périodes prendront seulement la majuscule.

Notre sujet n'est pas de faire une étude linguistique du vocabulaire de l'équipement japonais, nous avons donc décidé de faire le choix d'une orthographe simplifiée, à la lecture plus facile, renonçant ainsi à indiquer les allongements de voyelles propres au japonais.

Le « **Tome II – Annexes** » regroupe les schémas et le corpus d'œuvres, support de notre étude, ainsi qu'un glossaire.

Introduction

Dans notre société moderne, il est devenu difficile de concevoir que, par le passé, les gens vivaient dans un état de coexistence et de coprosperité avec des animaux. Néanmoins, la relation intime de nos ancêtres avec le cheval a grandement contribué à l'élaboration de l'industrie et de la culture pour l'humanité.

Dans le monde, le cheval a été domestiqué il y a environ 5 000 ans, temps pendant lequel différentes races ont été développées selon des caractéristiques représentatives de leurs utilisations comme monture, animal de trait, etc., À l'heure actuelle, il existe environ 120 différentes sortes de chevaux reconnues dans le monde comme races améliorées.

Si les races indigènes de chaque pays, qui n'ont pas été améliorées dans une large mesure, étaient incluses, il y aurait environ 200 différents types de chevaux. La classification de ces chevaux est menée par diverses normes telles que la conformation¹, le poids, les allures², etc. Depuis les années 1870, les chevaux japonais ont été de plus en plus croisés avec des chevaux importés de l'étranger. Par conséquent, aujourd'hui, il est presque impossible de trouver un cheval indigène de race pure. Les seuls chevaux de race autochtone trouvés au Japon sont, pour les petites tailles, le *Tokara* et les chevaux *Miyako* qui mesurent de 100 à 120 centimètres de hauteur au garrot et pour la taille moyenne, les

¹ Conformation : manière dont sont assemblées les différentes parties du corps, c'est « l'apparence extérieure » de l'animal.

² Allures : manière de se déplacer, d'exécuter les mouvements.

chevaux d'Hokkaido, de *Washu* et le *Kiso*, dont la taille au garrot est de l'ordre de 130 centimètres.

À travers ces rares encore présentes aujourd'hui, il nous est donc possible de visualiser quels types de chevaux les japonais montaient auparavant. Ce qui constitue un élément très important puisqu'on ne monte pas de la même manière un cheval qui se rapproche plus du poney qu'un grand cheval, tel que l'on peut se l'imaginer communément.

Dans le récit de voyage chinois, *Gishi Wajinden*, il est écrit qu'il n'y avait pas de chevaux au Japon au cours du III^e siècle. Cependant, les récentes découvertes archéologiques ont établi que le cheval existait bien dès l'ère Jomon (environ vers 7 000 av. J.-C.). Nous pouvons donc supposer que les chevaux avaient disparu avant d'être réintroduits à l'époque Kofun (vers 250 – 538 de notre ère), ou bien qu'ils existaient mais étaient trop peu nombreux pour être largement utilisés, et donc visibles aux délégués chinois. Il semblerait que le cheval de l'ère Jomon était un petit cheval comme le cheval *Tokara*, mais il aurait grandi progressivement pendant l'ère Yayoi (300 av. J.-C. à 250 ap. J.-C.) lorsque des vagues successives d'immigrants déferlèrent sur le Japon, introduisant avec eux une race semblable à celle qui existe aujourd'hui en Mongolie. Mais ce n'est qu'à partir de l'époque des Kofun que les Japonais commencèrent, soit à importer des chevaux de selle du continent asiatique, soit à domestiquer cette race endémique. Du moins, c'est à cette période que nous commençons à avoir des témoignages matériels ou imagiers de cette domestication du cheval au Japon. En effet, dans les célèbres tumulus qui donnent leur nom à l'époque Kofun ont été découvertes, entre autres, des statuettes en terre cuite appelées *haniwa* ; certaines d'entre-elles figurent des chevaux harnachés, comme en **Annexe III – Figure 1**.

L'an passé, la première partie de notre étude portait sur les origines, l'apparition et l'évolution du cheptel japonais et en parallèle sur son harnachement.

Nous avons constaté que l'utilisation du cheval, et donc de son harnachement, apparaît assez subitement dans la société japonaise à l'époque Kofun. Le matériel que nous avons est souvent très soigné et sophistiqué et, au vu de ces techniques élaborées, notre analyse nous a amenés à la question de l'équitation en tant que discipline d'élite : avec comme support les travaux de Jean-Pierre Digard dans *Une histoire du cheval, art, techniques*³, nous avons distingué ce que l'auteur appelle « les peuples cavaliers » et les « sociétés d'écuyers ». Dans un peuple cavalier, l'équitation fait partie intégrante de la vie quotidienne à l'image de la société mongole, au contraire dans une société d'écuyers, l'équitation est exclusive à une minorité : par nécessité de fonction et/ou privilège de classe.

L'utilisation du cheval comme monture au sein de la population japonaise correspond aux normes de la société d'écuyers, dans une société où l'équitation n'est pas généralisée, la culture équestre présente un caractère fermé ; élaborée et survalorisée, elle sert à marquer des distances et à manifester une supériorité. De fait, le cheval n'étant pas présent partout, il a une valeur d'emblème dont découlent certaines interdictions comme la condamnation de l'hippophagie ou l'interdiction de monte pour certaines catégories sociales. Le cheval et son image se sont également développés sous des formes symboliques très fortes, à l'image des *Ema*, littéralement « image de cheval », ces tablettes votives utilisées pour faire des vœux auprès des *Kami*⁴ des temples shintoïstes, faisant sans doute

³ DIGARD, Jean-Pierre, *Une histoire du cheval, art, techniques, société*, Actes Sud, 2004. P. 203.

⁴ *Kami* : divinités ou esprits vénérés dans la religion shintoïste.

référence au don que les riches faisaient autrefois aux temples en échange de bénédictions. Nous le verrons dans cette étude, la place du cheval dans le cérémoniel shintoïste ne s'arrête pas à ces simples images.

Dans le contexte de l'influence croissante du guerrier dans divers domaines, le cheval a grandement contribué à la mise en place d'une société de samurais. Par conséquent, le cheval joua un rôle fondamental dans l'organisation militaire et, la distinction entre ceux qui savaient monter et les autres était importante. Jusqu'au milieu du XIV^e siècle, les fantassins, n'étaient pas mentionnés dans le système de comptage des troupes, seuls les cavaliers y étaient référencés.

Le cheval fut, avec l'arc, l'apanage et le symbole du guerrier : en effet, il est commun d'associer le sabre à l'image du guerrier japonais, en oubliant ou en ignorant que ce fut d'abord, et pendant longtemps, le tir à l'arc qui définissait les samurais.

Si nous nous intéressons au tir à l'arc à cheval au Japon (et non pas, par exemple, au maniement de la lance ou du sabre à cheval...) c'est que la maîtrise du tir à l'arc a toujours été étroitement liée à l'équitation. L'arc était l'arme principale des samurais. Les guerriers des XIII^e et XIV^e siècles se désignent eux-mêmes comme les adeptes de la « voie du guerrier » qui, de façon littérale, peut être traduit comme la voie de l'arc et du cheval (*Kyuba-no-michi*). On comprend implicitement dans cette formulation que les archers décochaient leurs flèches depuis le dos d'un cheval.

Ainsi en 1615 dans le *code des maisons militaires (Buke shohatto)* édicté par l'unificateur Tokugawa Ieyasu (1542-1616), la première clause précisait :

« Il faut maîtriser parfaitement les arts du savoir et les arts martiaux, l'équitation et le tir à l'arc. »

Le sabre n'y était pas mentionné. De même, il apparaît que les *Bushi* de l'époque Heian (794 - 1185) avaient adopté une forme de guerre qui, reposant sur l'affrontement en duel d'archers à cheval, prenait parfois une forme rituelle, une dimension que l'on retrouvera plus tard dans la pratique, non guerrière, du tir à l'arc à cheval.

Ainsi, tandis que le tir à l'arc (à pied ou à cheval) était considéré en Europe féodale comme « non-noble » (de même que toutes les armes de jet), au Japon l'arc était l'apanage de l'aristocratie et les guerriers de tous rangs considéraient le tir à l'arc et l'équitation comme les arts martiaux les plus nobles.

Démarche

Archerie et équitation : il est aisé d'imaginer la difficulté de conjuguer en combat ces deux techniques extrêmement difficiles autant l'une que l'autre. Tirer une flèche, depuis un cheval, requiert une multitude d'actions dans un laps de temps très court en raison de la vitesse au galop. La main qui tient les rênes les lâche pour sortir une flèche du carquois, la mettre en place et ajuster son tir sur l'ennemi. Impossible pour le cavalier d'observer cette suite d'actions : le cheval est toujours au galop et le regard poursuit l'ennemi ; le principal sens sollicité est le toucher.

Le tir à l'arc à cheval au Japon ne peut être un sujet d'archéologie que s'il est étudié en considérant l'équipement. Chaque artisan chargé de fabriquer le harnachement, le costume et l'arc, devait non seulement faire en sorte que le cavalier soit protégé et puisse tirer à l'arc, mais également estimer la posture de l'archer sur sa monture. D'où la nécessité de faire des choix techniques : un équipement idéal pour une fonction le sera au détriment d'une autre, des compromis s'imposent. En outre, il est nécessaire d'envisager en même temps la technique de la monte et du tir à l'arc en fonction de ces circonstances particulières.

Notre sujet porte sur plusieurs points à la fois : les questions qui ont trait à la technique de l'équitation, à celles du tir, ainsi qu'à l'ensemble élaboré pour s'équiper au mieux dans certaines situations où il était nécessaire simultanément, de monter à cheval et de tirer à l'arc.

Cependant, nous ne pouvons faire l'impasse sur le cheminement historique qui a mené à ces choix : il existe un équipement pour la réalité de la bataille et d'autres pour l'entraînement et l'apparat, qui eux développeront des volontés différentes.

L'enjeu de cette étude vise à cibler l'environnement historique du développement de la pratique afin de mieux analyser un équipement devant répondre de front à plusieurs besoins.

CHAPITRE 1

HISTORIQUE DE LA PRATIQUE

I- DE LA BATAILLE...

Depuis longtemps le tir à l'arc et l'équitation sont deux pratiques indissociables. Leur parfaite maîtrise permettait de prétendre à la place de chef de samurais. À l'origine, il n'y avait pas de grands clans, seulement des groupes de guerriers, c'était donc le plus habile de tous, à cette pratique, qui prenait la place de chef.

A- L'importance de Kamakura

1. *Établissement du régime*

En 1184, lors de la bataille navale de Yashima, Nasu no Yoichi, célèbre archer des Minamoto, entra à cheval dans la mer pour abattre d'une flèche l'éventail que les Taira avaient hissé en haut d'un mat tel un défi comme l'illustre la **Figure 2 - Annexe III**. Ce tir à l'arc à longue distance qui augura de la victoire du clan Minamoto, entra dans l'histoire des valeureux samurais.

Ainsi, le tir à l'arc à cheval, bien évidemment présent auparavant, se développa considérablement pendant l'époque Kamakura et son *Bakufu*. Installé par Minamoto no Yoritomo en 1185, suite à l'écrasante défaite des Taira⁵ à la bataille navale de Dan-no-Ura (1185). Ce « gouvernement sous la tente », autorité militaire pour diriger le Japon, dura jusqu'en 1333. Le vainqueur, Yoritomo, chef des Minamoto, installa une dictature militaire, reposant sur la loyauté et l'honneur de ses vassaux auxquels il donna le contrôle de provinces. Ce nouveau

⁵ Le clan Taira fut un des quatre clans qui dominèrent la politique du Japon durant l'ère Heian. Les trois autres étant les Fujiwara, les Minamoto et les Tachibana.

gouvernement privé, doublant celui de l'Empereur, s'établit dans la petite ville de Kamakura, loin de la Cour impériale de Kyoto.

L'empereur avait attribué à Yoritomo et ses descendants, le titre de *Sei-i-taishogun*, « commandant en chef contre les barbares », en condensé shogun, pour toute la période de 1185 à 1868. L'administration du shogun, le *Samurai-dokoro*⁶, ne constituait pas le gouvernement officiel du Japon mais en était tout de même l'autorité la plus puissante, exercée à partir du *Bakufu*, quartier général du shogun à Kamakura.

C'est avec ce gouvernement que nous voyons apparaître le terme de l'équitation militaire, *Bajutsu*⁷. Dès l'époque de Kamakura, elle fait partie intégrante du *Bujutsu*, « techniques de la guerre ». Pratiquer l'équitation, s'exercer aux arts de la guerre, maniement de l'arc, du sabre et de la lance, faisaient partie du travail quotidien de celui qui gagnait de par cette position un fort prestige auprès des fantassins.

C'est ainsi que, avant de devenir la « voie du guerrier » *Bushido*, était utilisée à l'époque Kamakura l'expression de la « voie de l'arc et du cheval » *Kyuba-no-michi* ; puisque sur le champ de bataille le cheval pouvait faire la différence entre survie et mort du guerrier. C'est pourquoi la façon correcte de

⁶ *Samurai-dokoro* : équivalent d'un bureau central chargé de toutes les affaires militaires.

⁷ *Bajutsu* : Aussi *Joba-jutsu*, *Uma-jutsu*.

monter, *Norikata*⁸, l'emportait sur toutes les autres formes d'entraînement ou préoccupations.

Nous l'avons vu en introduction, par rapport au système de comptage, le cheval jouait un rôle très important à partir de l'époque de Kamakura : en 1284, par exemple, le *Bakufu*, interdit aux prêtres et aux hommes du peuple de monter à cheval. Pour ce faire, le statut de *Jitô*, « seigneur de manoir », était au minimum indispensable. Les guerriers ayant manqué la nomination à ce poste se virent interdire la pratique de l'équitation, ils furent alors à l'origine de nombreux troubles dans le pays, jusqu'à la fin de l'époque Kamakura (1333).

Tous les vassaux du shogun sont nommés *Gokenin* : « les gens au service de la maison du shogun ». Parmi eux les *Jitô* sont des intendants qui gèrent les terres appartenant au *Bakufu* et qui s'occupent d'assurer le paiement des impôts. Les *Jitô* sont à la tête des *Shugo* « gouverneurs » mais principalement guerriers.

Ces *Gokenin*, vassaux, mais aussi guerriers du shogunat aux époques Kamakura et Muromachi, étaient eux autorisés à monter. Ils s'illustraient alors comme de très bons cavaliers, issus de nobles lignées et propriétaires de leurs terres. Ils étaient chargés de former de petites unités comptant une trentaine d'hommes, des samurais. En tant que leurs seigneurs, les *Gokenin* fournissaient à ces derniers leurs armes et leurs armures et, s'ils étaient blessés ou tués sur le champ de bataille, c'est leur seigneur qui se voyait dédommagé.

⁸ *Norikata* : La bonne manière de monter à cheval, base des techniques de l'équitation militaire, *Bajutsu*.

À partir de l'époque de Kamakura, le rôle du cheval a donc évolué, il devient partie intégrante de l'équipement du guerrier et participe activement aux batailles. L'arc, lui aussi, prend de l'importance notamment avec les invasions mongoles.

2. *Impact des invasions mongoles*

Au XIII^e siècle, les Mongols effraient le monde, Kubilai Khan (1215-1294), petit-fils de Gengis Khan (1155 – 1227), dont l'empire est à son apogée, le plus vaste connu - il s'étend déjà de la Turquie à la Corée en passant par l'Irak, le Koweït, les Émirats arabes, l'Iran, l'Afghanistan, du Vietnam jusqu'à l'Ukraine de même que la Sibérie et la Serbie – souhaite également envahir le Japon. C'est ainsi qu'en 1263 et 1268, des émissaires sont envoyés menaçant d'une invasion si les Japonais ne reconnaissent pas la souveraineté mongole.

Le *Bakufu* de Kamakura refuse et ordonne la résistance dans les fiefs de Kyushu, les plus près de la Corée depuis laquelle l'invasion est susceptible d'être lancée. Après une tentative d'invasion ratée, en 1274, balayée par une tempête, Kubilai Khan tente une seconde opération de grande envergure en 1281, les forces envoyées étant estimées à 4 000 navires et 140 000 hommes. Gênés par les mesures préventives des Japonais, les Mongols n'en étaient pas moins supérieurs, sur le plan de l'archerie, les défenseurs *Bushi* furent d'ailleurs surpris et dépassés par la supériorité des archers Mongols, jusqu'à l'arrivée d'une tempête qui déferla du Nord de Kyushu et détruisit l'armada Mongole. Par la suite, cette tempête fut désignée par l'expression *Kamikaze* « vents divins ».

C'est lors de ces invasions que les Japonais découvrirent l'arc mongol, qui inspira, sans doute en partie, l'évolution de l'arc japonais. L'arc mongol était composite, fait d'une « âme » de bois souple entouré de plaques de cornes et de tendons de bovidés. C'est ainsi que l'arc japonais commença à se former d'une « âme » entouré de lame de bois et/ou de bambou. Ainsi fait, l'arc gagnait en puissance et en souplesse.

Si cette nouvelle invasion n'aboutit heureusement pas, en revanche, à long terme, les conséquences furent négatives pour le *Bakufu*. En effet, les guerriers ne tirèrent aucun bénéfice de leur ruineuse participation, provoquant un fort ressentiment contre le gouvernement de Kamakura. Cela constitua l'un des facteurs de la chute du régime en 1333.

Au cours du XV^e siècle et simultanément à l'émergence de grandes armées, l'indépendance des *Gokenin* devint impossible à maintenir, et beaucoup rejoignirent des organisations militaires en tant que samurais (assujettis) tandis que d'autres se concentrèrent sur l'entretien des terres agricoles. Ces individus étaient toutefois facilement identifiables, car, bien qu'ils soient cavaliers, ils portaient une armure simplifiée, la plupart du temps uniquement composée d'une cuirasse ventrale, *Hara-ate*.

Comme nous allons le voir dans le **chapitre II, B- Avant-propos sur l'équipement**, c'est à l'époque de Kamakura, que se généralisa une armure conçue pour pratiquer le tir à l'arc à cheval puisque les batailles étaient principalement menées par des archers à cheval.

B- Questions de stratégie

Jusqu'au XIII^e siècle, il semblerait que la guerre consistait essentiellement en des charges de cavaleries ou en des sièges de sites fortifiés et / ou positionnés avantageusement. Les sièges s'achevaient assez vite, soit par attaques frontales, infiltrations ou lorsque les défenseurs quittaient leur redoute pour affronter l'armée adverse.

Du point de vue tactique, il semblerait que l'on procédait assez régulièrement de cette manière : des volées de flèches s'échangeaient, ensuite les champions de chaque camp s'affrontaient pour finalement voir les deux armées se ruer l'une contre l'autre. Les cavaliers chargeaient alors avec leur *Tachi*⁹ dégainé...

L'ouvrage de Stephen Turnbull, *Les Samourais – Les seigneurs japonais de la guerre*¹⁰, nous rapporte deux récits issus du *Konjaku Monogatari*¹¹, mettant bien en avant cette particularité japonaise où l'arc pouvait être utilisé dans les duels :

- Le premier récit conte en effet un duel à l'arc entre deux samurais. Ceux-ci avaient amené leurs soldats en un endroit convenu afin d'organiser une

⁹ *Tachi* : sabre à lame courbe d'environ 70 cm, principalement utilisé par la cavalerie.

¹⁰ TURNBULL, Stephen. R., *Les Samourais – Les seigneurs japonais de la guerre*, Bordas, s.l., 1993. P.19.

¹¹ *Konjaku Monogatari* : recueil de plus d'un millier de contes composé vers la fin du XI^e siècle.

épreuve d'adresse. Des deux côtés, le combat commença par l'envoi d'une volée de flèches, chaque camp se protégeant à l'aide de boucliers de bois derrière lesquels les jouteurs avançaient peu à peu. Au moment où ils s'apprêtaient à tirer à bout portant, un des chefs samurais suggéra que la preuve de leur habileté serait mieux établie par un duel opposant les deux capitaines. Ayant fait prendre quelque distance à leurs chevaux, les chefs samurais lâchèrent leurs premiers traits dès le début de la charge. Le second tir eut lieu dans le plus pur style *Yabusame*, discipline que nous verrons par la suite, au moment où ils se croisaient en plein galop. Mais les duellistes n'encoururent que des blessures légères. Après s'être à nouveau esquivés, ils revinrent à la charge, lançant chacun leur flèche à la dernière seconde. Ensuite, les deux chefs estimèrent que l'honneur était plus que sauf.

- Le second récit, qui ne se passe pas à cheval, met mieux encore en évidence l'importance de l'arc à cette époque. Il relate l'histoire de Tachibana Norimitsu, attaqué par trois hommes, de nuit alors qu'il quittait le palais impérial. Il eut le dessus, mais, il se félicita cependant que ses agresseurs n'aient eu à leur disposition que des sabres et non des arcs. Il est certain que, de manière générale, trois ennemis armés d'arcs, bénéficient d'un avantage considérable sur un homme défendu par son seul sabre. Mais cette narration est en complète contradiction avec le concept du samurai plein de bravoure et homme d'épée, que nous a transmis l'imagerie populaire.

L'ouvrage de Thomas D. Conlan¹², *Samourai : techniques de bataille et armement du XIII^e au XIX^e siècle*, rapporte lui que les échanges de flèches en batailles consistaient certainement en un aller-retour incessant des cavaliers pour se rapprocher le plus possible, tour à tour de l'adversaire, afin d'avoir plus de chance de le blesser :

« Le cavalier archer, voyant les troupes ennemies avancer, devait s'éloigner au plus vite. Cette sorte de retraite stratégique précipitée ne constituait pas un signe de couardise, mais avait pour but d'augmenter le temps d'approche de l'ennemi. De plus, les guerriers préféraient tirer vers l'arrière ou latéralement de façon à ne pas trop effrayer leur propre monture. [...] Pour atteindre son rival, le cavalier devait soit tirer à la suite d'une manœuvre de dépassement et décocher ses flèches latéralement ou vers l'arrière, soit, inversement, faire une approche par l'arrière classique suivie d'une volte-face et décocher sa flèche. Le guerrier poursuivi manœuvrait alors lui aussi sa monture de côté de manière à répliquer, et l'on imagine bien le spectacle des poneys allant et venant au trot et virevoltant les uns après les autres. »

Bien évidemment, le cheval en contexte guerrier n'était pas utilisé que pour tirer à l'arc, et inversement des fantassins pouvaient également tirer des flèches. Il existait diverses manières d'utiliser son cheval et, de fait, divers entraînements résultant de l'utilisation guerrière :

Le *Sui-bajutsu* était l'art de monter à cheval dans l'eau et de traverser fleuves et rivières.

La technique du *Noma-oi* consistait pour le cavalier en armure à rassembler une horde de chevaux sauvages et fut développée à un haut niveau par le clan des Soma, du Nord-Est de Honshu.

¹² CONLAN, Thomas, D., *Samourai : techniques de bataille et armement du XIII^e au XIX^e siècle*, Éditions Du May, s.l, 2010. P. 54.

Le *Katchu-keiba* était la course des cavaliers armés avec leur étendard flottant dans le dos.

Les chroniques de guerre ainsi que des portraits décrivant de grandes batailles nous renseignent aussi sur le fait que les cavaliers pouvaient utiliser des *Naginata*¹³ à l'image de la représentation du général Kusunoki Masahige (**Annexe III – Figure 3**). Toujours en guidant leur monture avec les genoux, les cavaliers pouvaient manier avantageusement l'association de cette lance avec un sabre : une charge dans les lignes ennemies avec cette hallebarde fauchant tout sur son passage était pratiquement imparable.

La charge initiale terminée, ils se délestaient alors de leur *Naginata* pour dégainer leur *Tachi*. Nous apprenons même, par Kubota Genseion dans son *Kenpô ryakuki fukuden*, que « ... pour utiliser la *Naginata* à cheval, il faut apprendre à la manipuler comme un *Tachi*. Vous devez aussi posséder une force considérable et contrôler complètement les étriers, à défaut de quoi, vous risquez de trancher la tête de votre cheval. »¹⁴

L'arc avait donc une importance majeure, notamment durant les débuts de batailles avec les volés de flèches, destinées à clouer l'ennemi sur sa position. De cette technique de tir à l'arc en continu, *Inagashi*, en résulte une autre, codifiée au XVII^e siècle par l'école Maniwa Nen-ryu, appelée *Yadome-jutsu* « l'art d'arrêter les

¹³ *Naginata* : arme japonaise similaire au fauchard à lame courbe. Elle s'apparente à un sabre dont on aurait allongé le manche.

¹⁴ AMDUR, Ellis, *Traditions Martiales, Origines et transmission du savoir dans les écoles d'escrime japonaise*, Budo Éditions, Les Éditions de l'Éveil, s.l., 2006.

flèches » et consiste pour le guerrier pris sous une grêle de flèches à dévier les projectiles à coup de mouvements rapides et précis du, ou de ses, katana.

Enfin, pour conclure sur l'importance du tir à l'arc à cheval dans le contexte guerrier, parmi les samurais, certains maniaient avec tant de virtuosité leur monture et leur arc que leur domaine, au lieu de porter leur nom de famille, était rebaptisé résidence du *Kisha*, résidence de l'art du tir à l'arc à cheval.

II- ...A LA CEREMONIE

À partir du VII^e siècle, les sanctuaires shintoïstes recrutèrent une milice, les *Jinin*, et entre le VIII^e et le IX^e siècle, les temples bouddhistes commencèrent à en faire autant. Les membres de cette dernière milice monacale se nommaient *Sôhei*, mais à cette époque on leur préférait l'étiquette, moins flatteuse, de « moines fourbes », *Akusô*. Au même titre que les *bushi* étaient à la solde de la noblesse, les *Jinin* et *Sôhei* étaient les mercenaires des temples et sanctuaires. Tous jouaient le même rôle, à savoir : ils collectaient les impôts et taxes pour leurs dirigeants, protégeaient leurs territoires et possessions et, le cas échéant, attaquaient un rival. C'est vraisemblablement l'un des facteurs qui a contribué à l'importance du tir à l'arc à cheval dans le milieu religieux, avant que l'équitation ne soit interdite aux prêtres à l'époque Kamakura, peut-être d'ailleurs en raison de ces guérillas intempestives. C'est à la même époque, Kamakura, que la pratique du *Yabusame*, déjà existante, en est venue à être pratiquée comme un rite divin offert par les guerriers aux temples et sanctuaires, dans l'espoir de la victoire dans la bataille.

A- Pérennité en tant qu'art martial

Nous l'avons vu, le tir à l'arc à cheval avait une fonction essentiellement guerrière. Seulement pour différentes raisons cette pratique s'est peu à peu transmise et perpétuée sous forme d'art, de technique. Pour comprendre cette pratique, il nous semble important d'élargir le champ pour l'approcher et ainsi comprendre qu'il existe de nombreux arts martiaux à cheval, au Japon. Voyons en premier lieu ce que sont les arts martiaux.

De manière générale, un art martial se rapporte à un style ou une école dont l'enseignement est principalement axé sur des techniques de combat, à mains nues et/ou avec arme. Cet apprentissage inclut une dimension spirituelle et morale visant à la maîtrise de soi et donc au développement global de l'individu.

Au Japon, trois termes sont fréquemment employés pour désigner les arts martiaux.

- *Budo* « voie de la guerre »
- *Bujutsu* « techniques de la guerre »
- *Bugei* « art martial »

Budo, est un terme moderne qui renvoie à la pratique des arts martiaux faisant référence à un mode de vie, avec ses dimensions à la fois physiques, morales et spirituelles. Les termes *Bujutsu* et *Bugei* ont des définitions plus limitées, notamment dans leur utilisation historique propre. *Bujutsu* désigne précisément la mise en pratique des techniques martiales à des situations de combat réel. *Bugei* renvoi à l'adaptation de ces techniques et tactiques dans l'optique de leur enseignement dans un cadre précis.

Nous le voyons donc, les arts martiaux englobent une multitude de pratiques, avec et /ou sans armes, celles-ci pouvant être extrêmement variées.

En ce qui nous concerne, le tir à l'arc à cheval s'intègre dans le *Bajutsu*¹⁵. Le *Bajutsu* est l'art de la guerre à cheval ou art équestre. Nous l'avons vu, le *Bajutsu* peut associer plusieurs arts martiaux déjà existants à la monte à cheval ; parmi ceux-ci, le tir à l'arc, *Kyu-jutsu*, qui nous intéresse, le combat au sabre, le lancer de javelot, le travail de la lance, le maniement du bâton, etc.

Le plus répandu des arts martiaux à cheval reste cependant le tir à l'arc. Le tir à l'arc à cheval japonais est appelé *Kisha*, ce qui signifie tirer des flèches en étant sur un cheval. Faisant partie de la formation des samurais, cette pratique ancienne s'est peu à peu transformée en pratique rituelle japonaise.

Il existe trois formes de *Kisha*, appelées *Kisha-no-mitsumono*, qui comprend : le *Yabusame* (tir sur cible), le *Kasagake* (tir sur chapeau) et *I'nuoumono* (tir sur chien).

¹⁵ *Bajutsu* : étymologie : *ba*, cheval/ monture et *jutsu*, art/ technique.

1. *Le Yabusame*

Le *Yabusame* est l'art de tirer des flèches qui sifflent (sans pointe) sur une cible fixe tout en étant sur un cheval au galop. Les flèches à embouts arrondis qui sont utilisées furent à l'origine développées dans le cadre de *I'nuoumono*, ou tir sur des chiens, discipline que nous allons aborder par la suite.

Tirer des flèches tout en montant un cheval au galop était une compétence importante pour les guerriers jusqu'à la fin du Moyen Âge. Ainsi, la plus ancienne trace écrite sur le *Yabusame* date d'environ 900 ans. Cette pratique débuta comme une sorte de formation militaire combinant l'équitation et le tir à l'arc. Les archives historiques de cette coutume remontent à la fin de la période Heian (794-1185), mais il est probable qu'elle fut observée bien auparavant.

Durant la période Heian, le *Yabusame* a gagné en notoriété à plusieurs reprises, notamment grâce aux représentations données pour divertir la noblesse par les archers de la garde royale et les samurais locaux.

Alors que la noblesse finit par perdre le pouvoir, le *Yabusame* continua d'exister comme art martial grâce aux samurais qui le développèrent en tant qu'exercice pour leurs jeunes guerriers, à la fois pour maîtriser l'équitation et le tir à l'arc, mais également pour acquérir de la concentration, de la discipline et du raffinement.

Le *Yabusame*, tel qu'il est pratiqué de nos jours au Japon, ne fait plus partie intégrante d'une formation militaire, il est avant tout une démonstration de force mentale et une dévotion religieuse.

Toujours réalisé dans les sanctuaires comme une cérémonie, il est de fait le plus connu et le plus formel des *Kisha*. Minamoto no Yoritomo, premier shogun, fit compiler un traité sur la réglementation des cérémonies de *Yabusame*.

Ce livre fut appelé, le « *Yabusame-shahou* ». Une école encore présente aujourd'hui, la *Takeda-ryu* utilisa ce livre et suivit les règles des cérémonies traditionnelles, ce qui permit et permet encore de conserver et de réaliser ces cérémonies précisément comme elles étaient pratiquées dans l'ancien temps.

Le long d'une piste étroite de 255 mètres, sur le côté gauche, trois cibles carrées faites en cèdre du Japon et fixées sur des tiges de bambou, sont espacées entre elles d'intervalles d'environ 70 mètres. Chacune se trouve à une hauteur de deux mètres par rapport au sol.

Il faut que deux personnes placées à chaque extrémité de la piste lèvent leurs drapeaux ou éventails, un rouge et un blanc, pour que le cavalier archer puisse s'élancer. Il doit alors tirer successivement sur les trois cibles se trouvant à la gauche de la piste étroite, tout en étant sur un cheval au galop. Le tout en environ 20 secondes. Les juges, placés non loin des cibles, comptent les impacts, comme nous pouvons le voir sur la représentation **Annexe III – Figure 4**.

Lorsqu'une flèche n'a pu être tirée sur la cible qui lui était destinée, l'archer doit en changer pour la prochaine cible. Les archers ayant atteint les trois cibles sont qualifiés pour tirer de nouveau, cette fois sur des cibles d'argile plus petites.

Les flèches et les cibles résultant de tirs réussis sont de précieux talismans, qui peuvent être utilisés lors des rituels de divination pour la récolte de l'année. Ces cérémonies sont en effet, également, une manière de prier pour la paix à travers le pays.

Il y a longtemps que le *Yabusame* tient une place importante dans certains sanctuaires comme en témoigne la statuette en bois (**Figure 5 – Annexe III**) du Trésor du Kasuga-taisha, d'époque Kamakura. Nous avons connaissance de nombreuses peintures représentant l'archerie équestre, mais il n'existe aucune autre représentation en bois telle que celle-ci, ce qui en fait une pièce inestimable.

La statue avait été financée par le sanctuaire auxiliaire n°38 du sanctuaire Kasugawakamiya, par son envergure il était le sanctuaire le plus vénéré après le Wakamiya. Cette sculpture fut peut-être consacrée pour rappeler et/ou remplacer la cérémonie de *Yabusame* qui avait lieu devant le sanctuaire.

2. *Le Kasagake*

Très proche du *Yabusame*, le *Kasagake* « tir au chapeau », utilise diverses cibles, notamment des chapeaux, et est dans une large mesure, moins pratiqué dans le cadre de cérémonies officielles. Il s'agit d'un développement de l'archerie à cheval qui se concentre plus sur les techniques de tirs à l'arc à cheval que le *Yabusame*.

Le *Kasagake* comporte généralement trois cibles également, mais de différentes tailles et placées à différentes hauteurs. Le rouleau illustré d'Obusuma Saburo (**Annexe III – Figure 6**) illustre apparemment une scène de *Kasagake*. La cible, qui semble être un chapeau, est attachée sur un portique en forme de *Torii*, rappelant tout de même l'attachement de cet art à la religion.

L'archer doit tirer des deux côtés du cheval, vers l'avant et l'arrière : à l'aller, la première cible doit être atteinte des deux côtés, ce qui ne fait qu'à peine une seconde pour viser et frapper. Au retour, il faut tirer sur des petites cibles proches inclinées par rapport au sol et disposées sur les deux côtés du parcours. Le *Kasagake* était utilisé pour affûter les compétences des guerriers puisque cette pratique requiert des aptitudes précises, de l'expérience, ainsi qu'une pratique régulière.

3. *L'Inuoumono*

L'Inuoumono est peu pratiquée. Autrefois, des chiens faisaient office de cibles, c'était un moyen commode et efficace pour développer les aptitudes de tir et d'équitation.

L'influence croissante du bouddhisme au Japon permit aux prêtres d'imposer pour cette pratique l'utilisation de flèches rembourrées afin que les chiens ne soient pas blessés et *a fortiori* tués . De plus, les chiens pouvaient également porter des gilets de protection épais.

Cette pratique n'implique pas une cruauté particulière envers les chiens. À cette époque le sacrifice ou l'utilisation à des fins militaires d'animaux de toutes sortes étaient en effet courant.

Cette discipline s'exerçait sur une aire de tir circulaire, formée de deux cercles de cordes concentriques. Ces deux espaces étaient matérialisés par du sable de couleurs différentes.

Comme le représentent en **annexe III – les Figures 7 et 8**, il semblerait que les cavaliers patientaient en ronde dans le cercle extérieur et entraient, au galop, dans le cercle intérieur lors d'un signal. Ils devaient alors tenter de toucher le chien lâché dans le cercle en même temps que le signal. En fonction des parties touchées, un système de points était mis en place, ainsi lorsque la tête ou les pattes étaient atteintes cela entraînait des points de pénalités, afin d'inciter à viser juste le plus rapidement possible comme il faudrait le faire en contexte de chasse ou de guerre et dans le cas présent ne pas blesser inutilement les chiens.

L'Inuoumono fut toujours pratiquée au Japon jusqu'en 1879, ce qui permit à l'Empereur du Japon d'en offrir une démonstration à Ulysses S. Grant, 18^e Président des États-Unis d'Amérique.

B- Les écoles et cérémonies

Les arts traditionnels japonais sont structurés en écoles, ceci est vrai pour le *Yabusame* comme pour la cérémonie du thé ou bien d'autres disciplines. La notion d'école repose sur les principes de rapports de maître à disciple. Dans le domaine des arts martiaux, l'école est une forme de survivance de la structure féodale propre à l'univers des *Bushi* : des règles d'éthique et de comportement en groupe, ainsi qu'une fidélité au maître (seigneur) directement liée au monde militaire médiéval.

1. *Ogasawara-Ryu*

Le *Kisha* est l'une des disciplines les plus élevées dans la hiérarchie des samurais, autrefois bien qu'il y ait eu plusieurs écoles pour l'apprentissage du

Kisha, l'école d'Ogasawara était réputée pour être la meilleure et réservait son enseignement exclusivement pour la famille du shogun.

En 1187, le premier maître Ogasawara est devenu le professeur attitré de Minamoto Yoritomo, le premier shogun de l'histoire. Depuis, cette école est toujours restée l'école du shogun. Les enseignements de l'école Ogasawara sont fondés sur les usages des samurais. Au XII^e siècle, de nombreux codes de conduites sont institués : visites chez les princes, cérémonies, moult occasions de pratiquer le *Yabusame*. Un code général de savoir-vivre fut établi dès le XIV^e siècle. Régissant la conduite des samurais, il incluait l'ordre du tir à l'arc, ce qui peut expliquer qu'il ait perduré.

Cette exclusivité de l'école Ogasawara pour le shogun eut des conséquences plus vastes, comme l'utilisation d'un certain type de cheval tel le cheval de Kiso qui vient au départ de Nagano, où se trouvait le domaine Ogasawara. C'est pourquoi à l'époque de Kamakura, ils utilisaient surtout des chevaux de cette région. Aujourd'hui encore, malgré sa rareté, il n'en reste que 150 dans tout le Japon¹⁶, et depuis les années 1940 on ne trouve plus de trace de chevaux Kiso pur-sang, on dit de lui que c'est le cheval idéal pour le *Yabusame*. Les prêtres de temples shinto utilisent aussi ces chevaux pour leurs cérémonies. Des fêtes ont lieu dans toutes les régions : par exemple dans le département de Fukushima, est organisé un défilé d'hommes revêtus d'armures de samurais qui montent des chevaux de Kiso.

¹⁶ **Equivod.fr**, documentaire : *Les samouraïs du XXI^e siècle*.

L'école Ogasawara, en plus de dispenser et de transmettre son savoir dans le domaine du *Kisha*, enseigne également l'archerie au sol. Pour ces deux disciplines, elle met l'accent sur l'importance du *Rei-shiki*¹⁷ « Étiquette, cérémonie », il s'agit de toutes les attitudes et gestes protocolaires en usage dans la pratique de ces disciplines, codifiés de manière stricte. L'étiquette véhicule l'esprit de la tradition dans les arts martiaux classiques (*Budo*) et rappelle qu'il faut polir non seulement la technique mais aussi l'esprit pour que le pratiquant exprime dans chacun de ses gestes et de ses attitudes la modération, la modestie, la dignité, la courtoisie, le respect d'autrui, la force interne. L'étiquette exclut toute précipitation et tout relâchement dans le comportement. Ces règles de *Rei-shiki* que perpétue l'école, constituent le protocole des samurais établi par le shogun Ashikaga Yoshimitsu.

2. Takeda-Ryu

Les Takeda constituaient une importante famille de *Daimyo*¹⁸ de la lignée de Minamoto Yoshimitsu, lui-même descendant de l'empereur Fujiwara Seiwa (859-876), qui fut le premier à prendre le nom de Takeda. On attribue la véritable origine de « l'art guerrier des Takeda », *Takeda-no-heiho* à Takeda Nobumitsu (1162-1248), gouverneur de Suruga, célèbre pour ses qualités de tireur à l'arc et de cavalier dont l'école reprend le style.

¹⁷ *Reishiki* « l'étiquette » (*Rei* : salut, *Shiki* : cérémonial, rite).

¹⁸ *Daimyo* : « grand nom », puissants gouverneurs féodaux entre le XII^e et le XIX^e siècle.

Entre l'école Takeda et l'école Ogasawara, de petites différences, tenant aux costumes et à la manière de tirer, se discernent. Par exemple, les deux utilisent des cibles carrées placées sur la pointe dans des poteaux de bambou fendu, mais pour les adeptes de l'école Takeda, la cible est tressée et collée de papier figurant cinq cercles de couleurs différentes. Tandis que l'École Ogasawara utilise des cibles en bois simple, parfois pré fendu.

Le *Yabusame* traditionnel de Takeda-Ryu continue à être exécuté régulièrement à Kumamoto dans le cadre des activités culturelles liées au sanctuaire Izumi, notamment le *Suizenji Osiro Matsuri* est organisé dans le parc, devant le long mur du château de Kumamoto. Les membres de la société pour la préservation de *Yabusame* tentent de démontrer les compétences traditionnelles et les techniques de Takeda-Ryu.

3. Enseignement

Pour l'enseignement, plutôt que de pratiquer le *Yabusame* sur une vraie monture, les pratiquants s'entraînent au tir à l'arc sur un cheval de bois. L'enseignant se tient à côté de son élève, il peut ainsi veiller à ce que le cavalier conserve une bonne posture et à ce qu'il soit plus attentif et rigoureux. Les novices apprennent de cette manière des exercices particuliers pour muscler les hanches et les jambes ; d'un point de vue plus spécifique, les maîtres enseignent à cette occasion l'art de vivre, l'art de se comporter.

Comme le rapporte dans le documentaire *Les samouraïs du XXI^e siècle*¹⁹, Kiyomoto Ogasawara, 32^e descendant Ogasawara :

« Le plus difficile est de garder la bonne posture enseignée pendant les entraînements tout en montant un vrai cheval. Sur le cheval de bois c'est aisé, mais sur un cheval au galop c'est déjà plus difficile. Atteindre la cible n'est pas si compliqué mais en gardant une bonne posture c'est une autre histoire ».

À l'instant où la flèche est décochée, l'archer doit pousser le cri que l'on appelle *Yago-e* prononcé « Inyoi » qui signifie l'obscurité et la lumière (yin et yang). Il y a sans doute ici une réminiscence, un lien avec la religion shinto. Il ne faut pas pousser n'importe quel cri, signe que le cavalier n'est pas en confiance, comme l'enseigne Kiyotada Ogasawara, 31^e descendant de la famille Ogasawara.

20

« Le seul cri autorisé est le Yago-e. On monte à cheval, on tire et on crie, ces trois éléments sont essentiels au bon déroulement du Yabusame. Avoir peur de tomber, trop se concentrer sur le tir, empêche de pousser un bon cri. De plus trop se concentrer sur la cible entraîne la chute. »

L'enseignement de l'école se passe uniquement à l'oral et en pratique : c'est en répétant les gestes qu'on les retient, ils ne s'apprennent pas d'après des textes.

¹⁹ **Equivod.fr**, documentaire : *Les samouraïs du XXI^e siècle*.

²⁰ *Ibid.*

La pratique du *Kisha* impose d'être très bon cavalier, mais aussi très bon archer, cependant ces qualités sont insuffisantes pour être stable sur sa monture et atteindre le centre de la cible en gardant une attitude élégante. De nombreuses années de pratique sont indispensables pour trouver ses marques.

4. Cérémonies

L'équitation alliée au tir à l'arc, plus particulièrement le *Yabusame*, est une cérémonie sacrée japonaise, selon le rite shinto, qui fut consacrée par Yoritomo Minamoto le 15 août 1187, date de la grande fête shinto, appelée *Houjyo-e*, au Tsurugaoka Hachimangu de Kamakura. Le *Yabusame* a été développé comme une expression solennelle d'un esprit martial. Il y a 800 ans, le premier *Yabusame* fut une cérémonie de chasse au mont Fuji San, montagne sacrée pour les shintoïstes, et l'empereur en fit une cérémonie pour les soldats. Celui qui ratait sa cible devait se faire *Hara-kiri*. Par la suite et encore aujourd'hui, le *Yabusame*, est conçu comme un moyen de plaire et de divertir la myriade de dieux qui veillent sur le Japon, encourageant ainsi leurs bénédictions pour la prospérité de la terre, des récoltes et des personnes.

De nos jours, la cérémonie rituelle *Yabusame* a lieu chaque année à différentes dates. Son déroulement est généralement toujours le même, à l'image des cérémonies qui ont lieu au temple Tsurugaoka Hachimangu de Kamakura :

La veille d'une cérémonie de *Yabusame* à Kamakura, les prêtres font le tour de la ville avec les chevaux et les palanquins sacrés. Des aspects cérémonieux et religieux du *Yabusame*, impliquent de procéder à des rituels avant de monter à cheval pour tirer. Tous les archers et les participants équestres, qui se sont habillés dans des tenues de chasse formelles complètes des samurais de

l'ère Kamakura, avancent vers la salle de danse à ciel ouvert, depuis le siège du sanctuaire. À la salle de danse, une cérémonie de purification est solennellement effectuée avec du saké.

Ensuite, les archers sur leurs chevaux respectifs, les juges et greffiers marchent avec prestance jusqu'à la piste d'équitation, officiellement appelée *Baba-iri*. Les honorables archers consacrent leur superbe technique à la grande divinité shintoïste Hachiman.

En guise de cérémonie d'ouverture avant la compétition, le premier cavalier, vise d'abord la terre, puis l'air, symbolisant ainsi l'harmonie entre le ciel et la terre, puis tire une flèche dans les airs pour chasser les esprits. Ensuite, le cavalier fait effectuer plusieurs voltes à son cheval dans une danse traditionnelle avec un éventail. Le jet de ce dernier le plus loin possible marque la fin de la danse et de la cérémonie d'ouverture. C'est alors que l'équitation et le tir, comme nous l'avons vu dans la description du *Yabusame*, peuvent commencer.

Aujourd'hui, les écoles choisissent leurs meilleurs pratiquants pour la représentation, mais le choix final appartient aux prêtres du temple, ce sont eux qui désignent, les participants à la cérémonie parmi les présélectionnés. Les archers ne sont pas payés, ni leurs enseignants : ils participent et enseignent pour le bien et l'honneur. Nous utilisons le terme compétition ou concours mais, pour les pratiquants, l'essentiel réside dans la représentation donnée, la liturgie.

L'équitation et le tir à l'arc, s'ils ont perdu en prestige militaire avec l'arrivée des armes à feu des portugais au XVI^e siècle, sont maintenant l'enjeu de compétitions et d'exploits de tous ordres, notamment durant les compétitions de *Yabusame* dans différents sites, essentiellement des temples. Ces compétitions ou entraînements de *Yabusame* qui ont toujours lieu, nous sont d'un grand intérêt.

En effet, la technique du tir à l'arc à cheval japonais a sans doute subi des évolutions, mais grâce à la capacité exceptionnelle des Japonais de conserver les traditions, elle a maintenu ses principes de base. Nous notons d'ailleurs que malgré l'aspect peu moderne qu'offre cet art traditionnel et spectacle de bravoure, sa popularité n'est pas en baisse. Au contraire : une cérémonie donnée à Kyoto attirait 5 000 spectateurs en 1974, elle en mobilise 30 000 aujourd'hui.

En conclusion, nous constatons que des traditions millénaires sont encore vivantes, non pas, juste comme folklore, mais comme disciplines physiques et spirituelles. En effet, l'esprit et la force se conjuguent, et ainsi la culture et les performances physiques vivent en harmonie.

CHAPITRE 2

UN HARNACHEMENT, UN COSTUME ET UN ARC

Dans ce chapitre, nous allons traiter des différents équipements : harnachement du cheval, équipement du cavalier (qu'il soit armure ou costume) et armement pour le tir à l'arc. L'objet principal de cette analyse sera de mettre en évidence les liens entre ces équipements, ce qui fait d'eux un ensemble complet, pour répondre au mieux aux exigences de cette discipline qu'est le tir à l'arc à cheval.

Pour ce faire, nous allons, dans un propos liminaire, énoncer quelques généralités propres à chaque équipement.

Avant-propos sur l'équipement

I- LE HARNACHEMENT DU CHEVAL JAPONAIS

A- Ensemble du harnachement

Afin d'appréhender au mieux l'analyse de l'équipement du cheval, nous allons dans un premier temps présenter l'ensemble d'un harnachement « type » japonais pour bien comprendre le fonctionnement de toutes ses pièces associées et ainsi par la suite prendre conscience de l'importance de certaines d'entre-elles.

L'ensemble de l'équipement du cheval peut-être désigné en japonais par le terme *Bagu*²¹, il est utilisé pour faire référence à l'ensemble de pièces destiné au cheval, que ce soit pour le monter ou l'atteler mais aussi pour les accessoires, tels une cravache ou des éléments d'apparats. Au contraire, le terme *Kaigu*, désigne uniquement l'ensemble des pièces de harnachement qui est nécessaire pour monter à cheval. Cela ne comprend pas les accessoires ou éléments décoratifs qui peuvent être désignés sous le terme *Bagu*.

Commençons par le filet, *Omogai*, présent en **Annexe II – Schéma 1**. Ce harnais de tête était vraisemblablement mis en place en premier sur la monture afin de la tenir et poursuivre le harnachement du reste du corps. Le filet est un

²¹ Cette distinction est faite par Masumi Suezaki dans le texte rédigé en anglais en préambule du *Nihon Bagu Taikan, Comprehensive catalogue of japanese horse trappings*, volume IV, p. II, 1991.

ensemble de lanières qui s'ajuste sur la tête du cheval pour maintenir le mors dans sa bouche. Il est maintenu sur la tête du cheval grâce à un frontal (A) sur le front devant les oreilles et d'une têtière (F) derrière celles-ci. Une sous-gorge (E) retient également la têtière derrière les oreilles et empêche le cheval de s'en dégager. Le cheval est dirigé grâce à un mors en fer (B), placé dans sa bouche et attaché par deux pièces au niveau des joues aux montants du filet (D) et aux rênes (C). Ces rênes permettent à la fois de tenir le cheval lorsque l'homme est pied à terre, mais aussi d'avoir le contrôle de la monture lorsqu'il est dessus.

Seller une monture requérait une procédure complexe, dont la mise en œuvre nécessitait un certain temps, c'est pourquoi il était essentiel de commencer par mettre le filet en place afin de maîtriser l'animal pendant son harnachement.

Nous allons donc maintenant voir l'équipement dans son ensemble avec le « **Harnachement** » de l'Annexe II – Schéma 2.

Tout d'abord, on plaçait un *Name* (N) faisant office de tapis de selle sur le dos du cheval. Il pouvait être de simple cuir ou en fourrure, aussi exotique que la peau de tigre importée de Corée ou de Chine, mais il est rare que cette pièce fasse encore partie des ensembles conservés de nos jours.

La structure de bois de la selle, *Kura* (Q), était ensuite placée sur ce tapis de selle. À cette structure, étaient fixées en dessous et de chaque côté, des protections latérales hautes, *Hadazuke* (O) de manière à former une matelassure supplémentaire au tapis entre la structure de la selle et le corps du cheval. À ces protections latérales hautes était attachée une autre paire de protections latérales, basses cette fois, *Aori* (M), qui protégeait le cheval des étriers et de leurs

attaches. Ce système de protections latérales est l'équivalent de ce que nous appelons « quartier » en français, mais dans une selle occidentale ils font un tout avec elle. Afin d'empêcher à la selle ou au tapis de se déplacer ou de glisser, les deux éléments étaient fortement serrés par une sangle appelée *Harubi* (K). Cette sous-ventrière ceignant le ventre de l'animal ne passait pas par-dessus les protections latérales hautes (O) qui elles, étaient simplement fixées à la structure de bois de la selle.

Au-dessus du nœud formé par la sangle, au sommet de la structure de la selle, était placé un siège rembourré, *Basen* (R). Il était maintenu à la structure par les étrivières, *Chikara-gawa* (J), reliant les étriers *Abumi* (L) entre eux par des lanières de cuir passées à travers les fentes du coussin et les trous de la structure.

L'arçon, *Kura-bone*, est le squelette de la selle. Le terme s'emploie pour désigner à la fois l'ensemble de ce squelette mais aussi pour les différentes parties qui le composent. L'arçon des selles japonaises (**voir Annexe II – Schéma 3, « La selle »**) est constitué de deux pièces parallèles, *Igi* (T), placées de chaque côté de la colonne vertébrale du cheval et qui assurent l'assise. Ces deux pièces parallèles sont réunies par deux pièces transversales en forme de croissant à l'avant et à l'arrière. Ces planchettes à l'avant et à l'arrière, font office de pommeau, *Maewa* (Y) à l'avant, et de troussequin, *Shizuwa* (S), à l'arrière. Parfois les planches d'assise *Igi* (T) dépassent devant le pommeau, on appelle alors cela *Igi-saki* (W). Parfois également, le pommeau des selles japonaises comporte sur sa tranche des encoches doubles de chaque côté, appelé *Tegata* (X).

Enfin, toujours sur la face avant du pommeau, se trouvent des trous (**V**) destinés à fixer des anneaux nommés *Shiode*. Depuis ces anneaux, *Shiode*, fixés au pommeau, des bandes de soie (**voir Schéma 2 « Harnachement »**) ou de tissu plié, ceignaient la poitrine du cheval, ces sangles de poitrail sont appelées la bricole (**I**), *Munagai* en japonais. À la bricole correspondait une autre sangle placée à l'arrière de la selle, la croupière (**P**), *Shirigai*, fixée au troussequin d'un côté et enroulée autour de la base de la queue de l'autre, elle reposait sur la croupe de l'animal. Respectivement ces deux sangles empêchaient que la selle n'avance sur le garrot du cheval ou ne recule sur sa croupe. Le filet (**G**), la croupière (**P**) et la bricole (**I**), composent les trois harnais regroupés sous le nom japonais de *Sangai*, qui faisaient normalement toujours partie de l'équipement.

Toutes les sangles, y compris les rênes, sont ou étaient généralement en chanvre, en tissu plié ou en cordons de soie. En effet, le cuir, couramment utilisé en Europe, l'était rarement au Japon : le bouddhisme interdisant la consommation de viande fit que les animaux dont provenait le cuir, essentiellement des vaches et des bœufs, étaient rares dans le pays. Les Japonais remplacèrent donc autant que possible, le cuir par des textiles, le chanvre étant la fibre qu'ils utilisèrent le plus en raison de sa solidité et de sa durabilité. Tissé grossièrement, il pouvait être plié de manière à former des courroies de la largeur et de l'épaisseur voulues, ces courroies étant parfois recouvertes d'un tissu plus décoratif. Cependant le cuir n'était pas inexistant pour autant, puisque nous le retrouvons pour des parties telles que les étrivières et le coussin de selle, peut-être car ces pièces étaient soumises à plus de frottements, et donc d'usure.

Nous avons précisé qu'il fallait toujours garder en tête que les pièces de harnachement fonctionnent en formant un tout avec le reste de l'équipement. Dans ce sens, certains équipements peuvent être faits pour aller ensemble, tels

les étriers avec une selle, à l'image de la **Figure 9 – Annexe III** dont le motif décoratif montre bien qu'il s'agit d'une entité, mais il est tout de même possible de dissocier les harnais de têtes, filets, et harnachements du corps, ainsi que selles et étriers.

B- La structure de la selle : élément essentiel du harnachement du cheval

L'arçon est la base et la charpente de la selle. En Occident, il est généralement en bois de hêtre et présente un bâti de plusieurs pièces, assemblées en forme de compas ouvert ou d'arc tendu. L'arçon de devant est attaché à celui de derrière par deux planchettes du même bois, qui se nomment bandes. « Tout arçon doit être solide, léger, bien uni, et parfaitement en rapport avec sa destination »²². Cette description se rapproche beaucoup de celle des selles japonaises.

Au Japon, nous ne savons pas si la production des selles et des accessoires allant avec – étriers, protection, etc. – était répartie entre différents ouvriers. La selle japonaise, se limitant à la structure de bois, nous pouvons considérer le sellier comme arçonner, arçonneur ou charpentier d'arçons. Le sellier travaillait les arçons qui formaient comme aujourd'hui la charpente de toutes sortes de selles. Les selles japonaises, *Kura*, sont en chêne rouge, *Kashi*, arbre cultivé expressément pour leur fabrication. Les selliers avaient coutume de courber les jeunes chênes en forme de U de manière à léguer à leurs fils ou à

²² LEBRUN, M. *Manuel complet du bourrelier et du sellier*, Librairie encyclopédique de Roret, Paris, 1833.

leurs petits-fils des arbres dont la fibre présenterait la forme requise pour la fabrication du pommeau et troussequin, une pièce plate en forme de U inversé²³.

Les arçonneurs japonais, si nous pouvons les appeler comme cela, avaient sans doute un outil similaire au compas d'arçonnier dont nous disposons en Europe. Ce compas avec deux branches de bois de chacune un pied de longueur servait à prendre la mesure sur le dos du cheval. Il est vraisemblable que pour adapter au mieux sa commande à la monture, l'artisan prenait les mesures de cette dernière. D'après le *Manuel complet du bourrelier et du sellier*²⁴, l'arçonnier Occidental, posait son compas ouvert, dans le sens où les branches se rejoignent par le haut, au-dessus du garrot, jusqu'à ce que les pointes parviennent au défaut du mouvement de l'épaule. Il rapportait cette ouverture du compas sur une règle. Cela fait, il répétait l'opération sur les reins du cheval jusqu'à ce que les pointes arrivent au défaut des côtes ; rapportant ensuite le compas sur la règle. Cette dernière mesure est généralement plus large que la première ; ces deux mesures suffisent pour commencer à débiter le bois destiné aux arçons.

Nous venons de voir que la structure de l'arçon de la selle japonaise est composée d'éléments en bois, quatre parties principales, qui doivent être taillés, ajustés et fixés ensemble. Le travail du bois compte parmi ces vieux métiers où les artisans japonais excellèrent de tous temps comme l'évoque Wolfram

²³ OGAWA, Morihito, *Armure du guerrier, armures samouraï de la collection Ann et Gabriel Barbier-Mueller*, Catalogue d'exposition, Paris, Musée du quai Branly, 2011. p.78.

²⁴ LEBRUN, M. *Manuel complet du bourrelier et du sellier*, Librairie encyclopédique de Roret, Paris, 1833, p. 128.

Graubner, dans son ouvrage consacré aux *Assemblage du bois – L'Europe et le Japon face à face*²⁵ :

« Dans la tradition religieuse du shinto, le bois était travaillé avec la minutie de la métallurgie et les surfaces dégrossies avec une précision à peine imaginable. »

Le japonais ne polit pas le bois qui pourrait alors perdre son brillant naturel. Les surfaces, travaillées en soulevant des copeaux minces comme une feuille de papier et sans déchirure sur toute la longueur du bois, sont en effet de meilleure qualité et plus résistantes que les surfaces polies, les fibres n'étant pas endommagées par le rabotage et le fendage. L'artisan japonais est aussi à l'aise assis ou agenouillé que debout - c'est avec les pieds qu'il maintient en place la pièce à travailler (**Annexe III – Figure 10**) – et la force ne joue aucun rôle dans ses gestes. Il dirige, scie et rabot vers son corps et non pas en sens inverse comme l'euro péen. Cette technique, moins puissante, permet avec un bon entraînement une plus grande précision dans le sciage et le travail des surfaces.

Durant l'Ancien Régime (1573 à 1868), le fer moir japonais (**Annexe III – Figure 11**) - ciseau à bois à deux biseaux – fut l'outil le plus usité pour la fabrication des assemblages de bois. Les outils du menuisier et également du charpentier bénéficient de la grande maîtrise des techniques de forge et notamment du forgeage à froid, permettant d'en prolonger la durée. Ces outils coûteux étaient traditionnellement transmis de père en fils et entretenus avec le plus grand soin.

²⁵ GRAUBNER Wolfram, *Assemblage du bois – L'Europe et le Japon face à face*, Éditions VIAL, 2002.

Les éléments de bois de l'arçon de selle, après avoir été taillés à la bonne cote, doivent être assemblés ; c'est à dire relier les surfaces de contact après leur avoir donné une forme appropriée. Pour ce faire, la répartition des charges devait être étudiée avec soin afin de choisir le type d'assemblage le plus approprié parmi les quelque six cents formes connues.

La qualité du bois utilisé, comme nous l'avons dit, généralement du chêne rouge, *Kashi*, joue un rôle déterminant ainsi que le comportement variable du bois selon son emplacement dans le tronc. Les arçons de selle étudiés montrent que le choix s'est porté, avec une belle constance au fil du temps, sur la queue d'aronde avec entaille à mi-bois que les japonais appellent l'« assemblage à doigts », *Komite-Tsugi*, permettant de fixer des planches à un angle quelconque.

Il restait un dernier problème à résoudre pour l'artisan menuisier, à savoir assurer la contradiction rigidité/ souplesse de l'ensemble de l'arçon. En effet, l'arçon qui assure mécaniquement la liaison cheval-homme doit être rigide, mais pas trop, afin de conjuguer les mouvements pas toujours en phase du dos du cheval et de l'assise du cavalier.

Les techniques classiques de charpente-menuiserie telles le coin, la languette ou la clef, ainsi que d'ébénisterie, la colle d'os, n'ont donc pas été retenues car très certainement trop rigides. Si une contrainte ne peut être absorbée, elle brise le point faible, qui dans notre cas est la queue d'aronde.

Comme l'illustre la photo ²⁶ ci-contre, faite lors de la restauration d'une selle par Émilie Blanc, une technique singulière a été mise en œuvre : l'assemblage des quatre pièces de bois est réalisé par un système de cordage (fibres naturelles très solides ou des lacets de cuir) passant par des trous percés judicieusement dans le bois.



© E. Blanc, DMG16661, Musée des Confluences, Lyon, 2007

Cette solution assure la rigidité de l'ensemble tout en permettant un léger jeu pour absorber les contraintes. Ainsi en rendant possible une flexion ou une torsion de la selle sous l'effet du mouvement du cheval, son dos est protégé d'une rigidité trop grande. Par ailleurs, l'arçon reste facilement démontable et réparable.

II- L'ARMURE DU GUERRIER ET LE COSTUME DU CAVALIER ARCHER AU JAPON

A- L'armure

Au Japon, les armures les plus anciennes datent de la période Yayoi (environ 300 av. J.-C. à 250 ap. J.-C.) elles étaient soit formées de bandes de fer rivées les unes aux autres, soit constituées de plusieurs petites plaques lacées

²⁶ <http://eb-artrestauration.e-monsite.com>.

entre-elles. Cette forme d'armure multi-plaques, qui est sans doute d'origine coréenne²⁷, a évolué jusqu'à devenir l'armure japonaise courante.

Ce type d'armure est portée jusqu'au IX^e siècle, mais en parallèle une lente évolution s'opère pour aboutir à l'armure de type *O-yoroi* au X^e siècle – qui nous intéresse dans cette étude puisque, comme nous allons le voir par la suite, elle est principalement destinée aux cavaliers archers.

En effet, à l'époque Heian (794-1185), lorsque le système de conscription militaire prit fin, des troupes de seigneurs provinciaux remplacèrent graduellement l'armée. Ces élites provinciales ont donc peu à peu commencé à assumer les responsabilités de gardiens de la paix et les serviteurs armés qu'elles engagèrent, devinrent les premiers samurais, aussi connus sous le nom de guerriers *bushi*. Le terme *bushi* faisant référence à un guerrier professionnel, plutôt qu'à un paysan conscrit, un garde du palais ou un officier militaire impérial. Ces hommes fournissaient leurs propres chevaux et équipement, ce qui supposait des ressources substantielles, ils étaient donc recrutés au sein de la petite noblesse provinciale. C'est en partie de ce fait que l'armure de type *O-yoroi* (**Annexe III – Figure 12**) plus élégante, apparut à cette époque.

Une armure *O-yoroi* pouvait atteindre environ quatre fois le prix d'une armure ordinaire et environ huit fois celui d'un sabre. Elle nécessitait deux ans de travail en utilisant quelques deux-mille petites plaques de bois, *Sane*, lacées

²⁷ OGAWA, Morihiro, *Armure du guerrier, armures samouraï de la collection Ann et Gabriel Barbier-Mueller*, Catalogue d'exposition, Paris, Musée du quai Branly, 2011. P.7

entre-elles. Le temps, les matériaux et la main-d'œuvre montrent donc que l'*O-yoroi* était un investissement très important pour un samurai. De 1185 à 1603, période où de grandes batailles ont bouleversé le Japon, les guerriers comptaient sur leur armure pour survivre. À partir de l'époque Edo (1603-1868), période de paix, l'armure fut progressivement utilisée pour un usage cérémoniel. Elle était estimée comme symbole de richesse et d'autorité, c'est pourquoi sa fabrication fit l'objet d'un raffinement artistique plus grand encore qu'il ne l'était déjà.

Nous avons vu dans le **Chapitre I – Historique de la pratique** – que ce type d'armure se généralisa à l'époque de Kamakura (1185-1333) lorsque le clan Minamoto établit le premier gouvernement militaire du Japon lors de la guerre de Gempei. C'est à cette période que le besoin d'armure *O-yoroi* était alors à son apogée puisque les batailles étaient principalement menées par des archers à cheval. Par la suite, l'*O-yoroi* évolua et en parallèle d'autres armures furent développées pour répondre aux besoins des fantassins. Ces derniers étaient d'abord là pour accompagner les samurais de haut rang mais, peu à peu, pour des raisons tactiques, les samurais furent plus à pied qu'à cheval, c'est pourquoi l'armure *O-yoroi* tomba en disgrâce au XV^e siècle. Il fallut, en outre, adapter la protection des armures en général pour répondre aux nouveaux types d'armes introduits par les premiers Occidentaux arrivés au Japon.

C'est à partir de l'époque Muromachi, au milieu du XVI^e siècle, que la plupart des écoles d'armuriers apparaît ; ainsi durant l'époque Edo (1603-1868), neuf principales écoles d'armuriers fournissaient l'élite militaire. Il s'agissait de générations d'artisans dont le métier se transmettait de père en fils.

L'armure était une œuvre collective de plusieurs artisans, chacun dans sa spécialité. Beaucoup de matériaux différents étaient utilisés : principalement le fer, la laque, le cuir, le tissu et les métaux précieux et semi-précieux. Les forgerons s'occupaient donc de toutes les pièces en métal. Les laqueurs imprégnaient de laque ces pièces à la fois pour consolider le fer et le cuir ainsi que pour préserver des intempéries. Les maroquiniers confectionnaient des parties de protections pour les endroits vulnérables de l'armure. Les tisserands réalisaient les vêtements portés près du corps ainsi que les broderies d'ornements sur les manches et la sous-jupe. Pour les ornements en or et en cuivre placés à divers endroits de l'armure, les dinandiers s'occupaient de travailler le métal. D'autres matériaux variés pouvaient s'ajouter pour personnaliser l'armure : plumes, cheveux...

Au sein d'un type d'armure comme l'*O-yoroi*, il est possible de distinguer des armures utilisées quotidiennement : simples et plus légères, composées de moins de plaques, ces armures étaient plus faciles à porter et à entretenir que les armures officielles, qui étaient plus sophistiquées et ornées d'une multitude d'éléments décoratifs.

Il paraît difficile, en traitant des armures, de complètement faire l'impasse sur les éléments décoratifs, et l'aspect artistique de ces armures. De nos jours, elles sont d'ailleurs présentées dans les musées en tant qu'œuvre d'art pour les formes raffinées et la subtilité des décorations qu'elles offrent à voir. En outre, certains composants intégraient souvent des symboles et une iconographie issus de pratiques religieuses, fonctions apotropaïques²⁸ à l'image des *Tengu*, (**Annexe III – Figure 13**) esprits ou créatures mi-homme / mi-oiseau issus du folklore japonais et liés au shintoïsme et au bouddhisme. Par l'intégration à l'équipement

²⁸ Apotropaïque : conjure le mauvais sort et vise à détourner les mauvaises influences.

d'éléments animaliers ou par des représentations symboliques, les samurais s'approprièrent ainsi les dons ou capacités d'animaux, souvent féroces.

Une armure complète porte le nom de *Gusoku*. Les parties de base de la *O-yoroi* et autres armures de samurais peuvent se décomposer en huit pièces essentielles (voir **Annexe II – Schéma 6**) :

Kabuto – le casque

Menpô (ou *Mengu*) – masque, protection du visage

Dô – armure de torse

Sode – protection d'épaules

Kote – manches blindées

Kusazuri – jupe d'armes

Haidate – sous-jupe / armure de cuisse

Suneate – jambière / armure de tibia

La cuirasse est constituée de centaines de lamelles de bois, de cuir durci ou de métal, appelées *Sane*, recouvertes de laque, pour se prévenir des coups de lames et des flèches. Percées de trous dans lesquelles étaient glissés les lacets permettant de les attacher les unes aux autres, elles se chevauchent, alternant parfois les matériaux.

Une avancée plus spécifique que sur les armures antérieures est à souligner : les *Sane* d'*O-yoroi* sont d'abord lacées ensemble et ensuite recouvertes de laque, ce qui améliore la résistance à la corrosion. Les rangées de

lamelles obtenues sont maintenues ensemble avec des tresses de tissu de couleur vive. Souvent, les *Sane* de bois laqué étaient renforcées, au niveau du torse, par des plaques de métal apposées au-dessus, de façon à parer les tirs de flèche infligeant des blessures mortelles.

L'équipement **Annexe III – Figure 12** est un bel exemple des premières armures *O-yoroi*. Utilisée au XIV^e siècle, elle est caractérisée par une cuirasse qui entoure le corps et est fermée par un panneau séparé sur le côté droit et par une jupe profonde à quatre côtés. Elle était lacée de soie blanche et de bandes multicolores sur les bords de la jupe et des épaulières, *Sode*, qui sont maintenant manquantes. La cuirasse est recouverte de cuir avec des représentations au pochoir à l'effigie de la puissante divinité bouddhiste Fudo Myo-o dont les attributs de calme et de force intérieure ont été très prisés par les samurais. Notons tout de même qu'il était d'usage d'intégrer dans une armure des éléments plus anciens, ainsi les armures que nous avons aujourd'hui ne sont jamais tout à fait entièrement d'origine. Le casque présent sur la photo de l'*O-yoroi* citée précédemment fut longtemps associé à cette armure sans quelconque preuve historique d'un ensemble réel.

B- Le costume de chasse, Kari-shozoku

Ainsi que nous l'avons vu dans le premier chapitre, il existe deux types de circonstances dans lesquelles le tir à l'arc à cheval est exercé : la pratique guerrière, sur le champ de bataille, qui nécessite une bonne protection pour le cavalier archer et donc l'armure *O-yoroi*, vue dans la partie précédente.

Cependant, il existe également la pratique du tir à l'arc rituel ou cérémoniel (*Kisha*) dérivée, certes, de l'entraînement pour le combat mais qui s'est peu à peu

transformée en loisir, rituel. Pour cette discipline, les samurais portaient le costume *Kari-shozoku*, aussi utilisé pour la chasse à l'époque de Kamakura. Ce costume est, depuis lors jusqu'à nos jours, utilisé pour les représentations formelles de *Kisha*, essentiellement de *Yabusame*. Représentations formelles, puisque pour les entraînements à cette discipline, l'ensemble du costume n'est pas enfilé.

Pour la chasse comme pour les représentations et cérémonies, il ne s'agissait plus de se protéger, une armure devenait donc inutile. Le costume traditionnel comporte généralement toutes les pièces citées sur le **Schéma 7 – Annexe II**. Il se compose d'un couvre-chef, *Ayaigasa* tressé en jonc et placé au-dessus du *Nae-eboshi*, sous chapeau en coton. Le chapeau forme une pointe sur le haut du crâne, cette partie *Koshi*, est un espace prévu pour placer les cheveux attachés du samurai. Il apparaît que le *Chonmage*, le chignon traditionnel des samurais, sur le haut du crâne, fut à l'origine une utilisation des cheveux pour maintenir le casque des armures sur le sommet de la tête et fut par la suite un symbole de leur statut dans la société japonaise.

Le *Nae-eboshi*, en crin de cheval tressé et laqué, serait alors un moyen à la fois de garder ce chignon intact durant l'exercice, mais aussi d'empêcher les cheveux de venir se mettre en travers du visage afin de ne pas gêner la visée, mais également pour prévenir un accident si une mèche de cheveux se prenait dans la corde pendant le tir... En outre, ce couvre-chef est aussi un moyen de distinguer les adultes des jeunes hommes.

Le vêtement de base était composé d'un *Hitatare* en haut et d'un *Hakama* en bas. C'est à partir de l'époque Heian que les guerriers adoptèrent une tenue

inspirée de la tenue quotidienne du peuple, car plus pratique : le *Hitatare* (voir **Annexe III – Figure 14**), une sorte de kimono court, brocardé pour les événements officiels, glissé à l'intérieur d'un *Hakama*, pantalon large. Les deux vêtements permettant des mouvements amples et aisés. Il s'agissait d'ailleurs de ces mêmes vêtements qui étaient enfilés sous les armures *O-Yoroi*, alors appelés *Yoroi-hitatare*²⁹ : les manches étaient alors moins larges et le pantalon, plus court, était doté de jambières.

Au bras gauche, porteur de l'arc, le costume comprend un *Igote*, il s'agit d'une manche qui s'enfile par-dessus le *Hitatare*, s'avance sur le torse et se lie sur le côté opposé. Plus moulant, il empêche tout frottement entre le vêtement et la corde. Ainsi, il recouvre tout l'intérieur du bras, il est indispensable pour protéger le bras d'un claquement de corde, très douloureux. La partie sur la poitrine protège celle-ci du frottement possible de la corde au moment de la décoche.

À la main droite, l'archer porte le *Yugake* (voir **Annexe III – Figure 15**), gant pour tendre la corde de l'arc. Généralement en peau de daim, les couleurs peuvent varier de marron à gris ou blanc. Il est fermement maintenu grâce à une longue sangle qui passe plusieurs fois autour du poignet. Il en existe plusieurs types, dont les principaux sont : à trois doigts (pouce, index, majeur) *Mitsugake*, quatre doigts (pouce, index, majeur, annulaire) *Yotsugake*, ou cinq doigts *Morogake*. L'utilisation de ces gants change en fonction des écoles et des variantes pour saisir la corde. Pour préserver le cuir de la transpiration, entre la peau et le gant, l'archer porte un sous-gant en coton.

²⁹ www.mitateplus.net : histoire des costumes.

En bas, par-dessus le pantalon *Hakama*, le cavalier archer porte des peaux de daim, ou de cerf, appelées *Mukabaki* (**Annexe II – Schéma 7**). Ces « chaps » n'entourent pas les jambes du cavalier, elles sont posées par-dessus. Autrefois utilisées pour la chasse et le voyage afin de protéger des intempéries, branches ou autres agressions extérieures, ces deux éléments en fourrure de cerf, d'ours ou de tigre venaient couvrir les jambes du cavalier. Pour le *Yabusame*, il semblerait que ce soit toujours de la fourrure estivale de cerf. Dans le *Takatada-kikigaki* (témoignages de Taga Takatada) il est dit :

« Les Mukabaki, doivent être en peau de cerf, particulièrement le pelage d'été, les jeunes doivent utiliser un pelage d'été pour le tir sur chiens, le tir au chapeau, ceux entre 18 et 20 ans doivent porter un pelage d'automne. Ceux d'âge mûr et les séniors doivent porter un pelage de fin d'automne plus sombre. »

À la fin du Moyen Âge, un revers en tissu ou en chanvre teint en ocre ou bleu clair fut appliqué. Les *Mutabaki* sont une pièce emblématique du costume, toujours présente, elles permettent de le reconnaître à coup sûr. Les chaussures d'archer allant avec ce costume s'appellent, *Monoigutsu*.

À la taille, le *Tachi*, grand sabre courbe, est toujours porté, même lorsqu'il ne s'agit que d'une représentation de *Yabusame*, il fait partie intégrante du costume et est souvent accompagné du *Koshigatana*, sabre court/dague.

III- L'ARC ET LES FLECHES

A- L'arc dans l'histoire du Japon

L'évolution du tir à l'arc japonais coïncide étroitement avec le développement et l'utilisation de l'arc japonais, *Yumi*. Les habitants de la période Jomon ont fait un large usage de l'arc. Leurs arcs étaient de longueurs différentes, mais la plupart étaient le type court et saisi au centre, commun à d'autres cultures primitives. L'arc Jomon était principalement utilisé comme un outil de chasse, mais il est fort probable qu'il ait également été mis en œuvre pour des guerres tribales et des rituels.

Durant la culture Yayoi, qui a prospéré d'environ 300 av. J.-C. à 250 ap. J.-C., les observateurs chinois font remarquer que les archers japonais utilisaient un arc asymétrique, ou la saisie se faisait dans le premier tiers inférieur, le haut de l'arc étant donc beaucoup plus élevé. L'arc d'un usage pratique en tant qu'arme en est venu à être utilisé comme un symbole et instrument du pouvoir politique. L'empereur mythique Jinmu, qui aurait fondé l'empire du Japon en 660 avant J.-C., est représenté dans de nombreuses peintures et descriptions de sa vie, tenant un arc long, un symbole de son autorité.



Détail de l'empereur Jinmu, par Ginko Adachi en 1891.

©artelino.com, Japanese prints

À l'époque féodale, en 1192, le shogun Minamoto no Yoritomo, établit des normes plus strictes pour ses guerriers. Dans le cadre de ces nouvelles règles, Nagakiyo Ogasawara, le fondateur de l'école Ogasawara-ryu, a été chargé d'enseigner le tir à l'arc monté d'une manière plus formelle. C'est à cette époque que la construction de l'arc japonais a atteint son apogée. À la fin du XVI^e siècle, il était considéré comme étant proche de la perfection dans la conception. Tant et si bien, que les arcs en bambou et en bois stratifié, utilisés pour le *Kyudo* moderne, sont presque identiques à ceux faits il y a quatre cents ans.

Depuis longtemps, l'arc et les flèches sont donc considérés comme des objets de grandes valeurs. Pour devenir shogun, maîtriser le tir à l'arc était indispensable. Le *Yumi* était la fierté du samurai et sa possession était le signe distinctif du guerrier d'élite. Cette considération des tireurs à l'arc s'est maintenue jusqu'à nos jours. C'est ainsi qu'encore aujourd'hui, Kiyomoto Ogasawara, âgé de 33 ans et descendant d'une lignée de samurais, continue de s'entraîner sous le contrôle sévère de son père et grand maître, afin de défendre l'honneur de son patronyme, vieux de 800 ans, lors du rituel du tir à l'arc à cheval *Yabusame*.

Cependant, le *Yumi* n'est pas seulement le symbole des guerriers d'élite des siècles passés, il est également considéré comme un outil mystique avec lequel encore aujourd'hui, il est utilisé, tantôt pour solliciter la clémence des dieux et tantôt pour chasser les démons des temples. Inoue, Maître de *Kyudo* (le tir à l'arc japonais), voit dans la pratique de l'arc un chemin vers la paix intérieure. La cible est décrite comme le miroir de l'âme : si l'esprit est agité ou faible, le tir sera inanimé. « *Celui qui veut atteindre la plus haute marche du tir à l'arc, doit apprendre à déconnecter la réflexion, sentir la cible au lieu de la voir. Seul celui*

qui surmonte le brouillard de l'esprit provoqué par l'impatience, la peur ou le doute peut ne faire qu'un avec son arc », dit Inoue³⁰.

À l'image de l'utilisation guerrière du cheval et donc de l'armure *O-yoroi*, le XVI^e siècle sonne le glas de l'arc comme arme de guerre, notamment lorsqu'en 1575, le commandant Oda Nobunaga a défait la force adverse d'archers, grâce à l'utilisation de mousquets. Toutefois, l'arc continua à être vénéré et le tir à l'arc devint une discipline d'art martial.

B- L'arc d'un point de vue technique

L'arc traditionnel japonais, le *Yumi* aussi appelé *Kyu* est donc de forme asymétrique. Il mesure environ 2,20 m de long et est réalisé en lames de bois et de bambou collées.

La technique de fabrication mérite d'être décrite car elle est inchangée depuis le XV^e siècle (voir le type *Shihodake*, **Schéma 8 –Annexe II**), la perfection atteinte à l'époque est reproduite avec une belle constance par les artisans japonais jusqu'à nos jours. Le bambou utilisé est séché pendant six mois. Le corps de l'arc est composé de trois lattes soigneusement choisies, les nœuds devant correspondre. La latte extérieure est en bambou clair, souple ; la latte intérieure est en bambou foncé plus rigide ; enfin l'âme de l'arc est composite, bambou fumé associé à du *Haze*, bois dur japonais.

³⁰ **Youtube** : *Die Kunst des Bogenschießens - Doku Full*, ajoutée le 23 décembre 2014.

Chaque latte est ajustée à la bonne épaisseur au millimètre près, à l'aide d'un rabot japonais que l'on tire vers soi - à la différence du rabot européen que l'on pousse.

Les trois lattes sont ensuite collées ensemble et entourées d'une fine cordelette destinée à maintenir la pression pour la prise de la colle.

C'est à ce stade qu'intervient la phase la plus délicate de l'élaboration du *Yumi* : lui donner la bonne courbure. À cet effet, l'artisan utilise une centaine de coins qu'il insère entre le corps de l'arc et la cordelette (voir **Annexe III – Figure 16**) pour contraindre l'arc à la bonne forme. Il doit agir vite, car la colle prend rapidement, et doit trouver le bon compromis : trop de courbure - l'arc casse ; pas assez - il sera médiocre. Le tout sous l'égide de la beauté, seul un bel arc peut être un bon arc³¹.

Enfin, il est renforcé de bagues de rotin ou d'anneaux en bois, le tout vernis ou laqué.

La caractéristique mécanique de l'archerie japonaise tient au bambou, cette ressource inépuisable, il se caractérise par une grande résistance mécanique longitudinale à laquelle s'unit une bonne dynamique dans la flexion. Néanmoins, la souplesse du bambou a ses limites et il éclate si la courbure qu'on lui impose est trop forte ainsi que nous l'avons vu lors de la fabrication. La conséquence pour l'archerie est que, pour obtenir un arc d'une puissance suffisante sans que la courbure ne soit trop importante, il le faut long, plus long que ses équivalents en bois. C'est pourquoi, ils peuvent parfois faire plus de deux mètres de haut. Ainsi, l'allonge est très grande, permettant le tir de flèches de près d'un mètre de long ou même davantage, selon la hauteur de l'arc.

³¹ **Youtube** : *Die Kunst des Bogenschießens - Doku Full*, ajoutée le 23 décembre 2014.

On reconnaît, paraît-il, un bon arc à l'harmonie de la forme et à la sonorité de sa corde tendue. Le matériau utilisé pour la corde était au début en *Fujitsuru* « branche de glycine », de tendons d'animaux, ou encore des fibres végétales en corde ou entortillées en fil. Mais à présent, la corde, *Yumi-tsuru*, est traditionnellement réalisée en chanvre, extrait de l'écorce de l'Aoso, et filée à la main. Son épaisseur est fonction de la force de l'arc. Elle est renforcée là où vient s'encocher la flèche. Elle s'enfile sur les extrémités de l'arc par des boucles. C'est la corde qui compose la partie essentielle de l'arc. Elle représente l'axe du monde autour duquel tout gravite. La tradition dit qu'au Japon, c'est la corde qui a précédé l'arc (contrairement au concept occidental dans lequel on relie, au stade final, l'extrémité d'un bois courbe). Elle aurait donc été un don des dieux reliant symboliquement le ciel et la terre, ainsi que l'illustre un *Heiku* présent dans l'ouvrage « *Contes et récits des arts martiaux de Chine et du Japon* » de Pascal Fauliot :

*« D'une extrémité de son arc
L'archer perce le Ciel
De l'autre, il pénètre la Terre.*

*Tendue entre les deux
La corde lance la flèche
Au Cœur de la Cible visible
Et invisible. »*

Les samurais conservaient en permanence des cordes de rechange dans une boîte ronde en forme de beignet appelé *Tsuruwa*, comme nous pouvons l'apercevoir sur les **Figures 17 et 18 (Annexe III)**, cet objet est généralement représenté au niveau de la hanche du cavalier. Elle était, en effet, toujours portée suspendue à la lanière du sabre, *Tachi*.

Il était essentiel d'avoir cette solution de secours, les cordes étant susceptibles de casser ou d'être endommagées par la pluie.

Aujourd'hui, la famille Koyama est réputée dans la fabrication d'arcs et de flèches traditionnels. Seize générations auparavant, cette famille, qui était implantée dans la région de Mikawa, a accompagné le shogun Tokugawa Ieyasu, afin que les hommes puissent servir ce dernier en tant que samurais. Huit générations plus tard, ces samurais se sont reconvertis dans le commerce des arcs. Les techniques de fabrication n'ont pas changé depuis ; les outils bien sûr ne sont plus les mêmes, plus modernes, mais le savoir-faire, lui, reste inchangé. Un arc signé Koyama est considéré comme étant un arc Ogasawara, aussi, le précédent maître Ogasawara conclut un accord avec la famille Koyama pour que la méthode de fabrication ne soit pas modifiée : être constant et garder la même qualité.

C- Les flèches & carquois

Les flèches sont, bien évidemment, un élément central du tir à l'arc ; de fait, elles sont le thème de nombreuses légendes. Il se dit, que des personnes atteintes par des flèches auraient engendré des divinités.

Les flèches, *Ya*, utilisées pour le tir à l'arc à cheval, sont faites par des spécialistes (*Ya-haki*) à partir d'une variété spéciale de bambou, et mesurent généralement, plus d'un mètre de long, longueur possible grâce à la hauteur de l'arc. À l'âge de pierre, la pointe de flèche, *Ya-jiri*, en pierre, était fixée à l'extrémité avec une corde. Progressivement, elles furent constituées en fer ou acier et prirent une forme où la queue de la pointe de flèche s'enfonçait de plus en plus

profondément dans le fût en bambou. Selon les types, la queue pouvait pénétrer de 30 cm. Cette structure augmente la puissance de l'impact, plus important que pour les pointes simplement placées à l'extrémité du fût.

L'encoche était en corne et il existait une grande variété d'empennages (*Hane*) en plumes qui étaient utilisés pour équilibrer les flèches, leur permettre d'aller juste et loin. Anciennement, il n'y avait que deux plumes, mais pour une plus grande stabilité de vol on a imaginé des flèches à trois et quatre plumes. Beaucoup provenaient d'oiseaux de proie qui pouvaient parfois être très chers comme l'aigle, le plus réputé et prisé. Trois ou quatre pennes pouvaient être fixées dans l'axe de la flèche.

La pointe diffère selon les usages, il en existe différentes sortes (Voir **Figure 19 – Annexe III**) :

- *Kabura-ya* – flèche à bout sifflant
- *Karimata* – flèche de guerre, à double pointe métallique forgée
- *Hikime* – flèche avec embout, non pénétrante
- *Hiya* – flèche incendiaire
- *Togari-ya* – pointue
- *Yanagi-ya* – en forme de feuille de saule

Certaines étaient renforcées d'acier pour favoriser la pénétration dans les armures, aussi appelées Soya « flèches de guerre », elles sont alors courtes et fines. D'autres semblent être faites pour atteindre visage, cou ou membre de l'ennemi et ainsi infliger des blessures les plus atroces possibles, à l'image de la *Karimata*, à deux pointes. Ces pointes bifides, comme les pointes dont l'arrière se termine en triangle, causaient plus de dommages encore lorsqu'elles étaient extraites de la plaie.

Il est courant de trouver sur les flèches *Karimata*, un bulbe tournant en forme de navet attaché à l'arrière de la pointe (voir exemple **Annexe III – Figure 20**). Alors nommées *Kabura-ya*, ces flèches émettaient un son bourdonnant qui marquait le début des hostilités.

Les flèches *Hikime-ya* « rembourrées », (**Annexe III – Figures 21 et 22**), sont aujourd'hui principalement utilisées lors des cérémonies de shinto et de *Kisha* : développées pour ne pas tuer les animaux lors de *l'Inuoumono*, elles sont également utilisées en *Yabusame* – la présence des juges à côté des cibles y étant sans doute pour quelque chose – et, dans le shintoïsme, elles doivent chasser les mauvais esprits. Il existe aussi les flèches de décoration pour la traditionnelle fête des enfants, les flèches votives placées dans les temples, ces dernières n'étant pas destinées au tir.

Les flèches étaient transportées dans des carquois, *Yazutsu*, de diverses factures.

Une variété de carquois est utilisée pour le tir à cheval à la guerre ou à la chasse, le type *Ebira*, carquois en bois laqué. Simple « seau » carré dont les flèches dépassent de deux tiers, il était pratique et répondait aux exigences du combat. Il était appuyé sur la hanche droite et incliné dans le dos, les empennages de flèches dépassaient de l'épaule gauche (**voir Annexe III – Figure 23**), elles étaient alors saisies d'un mouvement circulaire du bras au-dessus de la tête.

Un carquois pouvait contenir jusqu'à vingt flèches. Il apparaît qu'il pouvait également servir à transporter la nourriture lors des déplacements.

Avec le temps le carquois *Ebira* en forme de panier fut remplacé par l'*Utsubo*, un autre type de carquois, en forme de tuyau fermé, et parfois recouvert de fourrure. La **Figure 24 (Annexe III)**, illustre bien ce type de carquois, la fourrure, ici de verrat, est devenu un élément de décoration courant de l'époque Edo. Ainsi fermé, il permet de protéger les flèches de la pluie.

Analyse de l'équipement

Il n'entre pas dans le cadre de ce mémoire de présenter en détails la façon de monter à cheval ni de tirer avec un arc japonais – et de faire les deux à la fois. Des traités complets (dans diverses langues) sont dédiés au tir à l'arc au Japon, beaucoup moins sur l'équitation et quelques-uns, en japonais, sur l'unique discipline qu'est le *Yabusame*. Néanmoins, pour aborder l'équipement utilisé, il est des points importants de ces techniques, prises ensemble ou séparément, sur lesquelles, nous devons revenir dans les parties qui vont composer cette analyse.

Pour le tir à l'arc à cheval, nous n'avons pas besoin d'étudier l'intégralité de chaque équipement, mais les éléments qui restent en lien avec les deux disciplines. Il ne s'agira pas toujours des mêmes, en fonction des impératifs qu'impliquent le tir et la monte. À ces contraintes, s'ajoutent deux autres finalités, non moins importantes, la protection et la notion de statut social et hiérarchique. C'est pourquoi, nous avons subdivisé l'analyse pour étudier chacun de ces objectifs. L'étrier est l'exemple parfait de l'élément remplissant toutes les fonctions : monter, tirer, protéger et afficher son statut. Cependant, rares sont les pièces d'équipements qui remplissent toutes ces demandes, à l'image du casque, qui n'est utile que pour la protection et le rang mais peut être une gêne pour la monte et surtout le tir.

Les entraînements de *Yabusame*, qu'il m'a été possible de voir au mois de février 2015 au *Dojo* du Temple Tsurugaoka Hachimangu, m'ont permis de faire de nombreuses observations quant à l'utilisation et donc la position du cavalier archer. Ce sont donc des observations « modernes » à l'image d'une archéologie

expérimentale, qui peuvent s'appliquer dans une certaine mesure à l'utilisation de l'équipement que les samurais à cheval pouvaient avoir aux époques anciennes.

En effet il n'y a, semble-t-il, aucun problème à réutiliser de nos jours l'équipement d'antan pour les cérémonies et même les entraînements de *Yabusame*. C'est ainsi, que l'on m'a informé que les selles et étriers utilisés lors de l'entraînement sur cheval de bois, datent de l'époque Edo ou de l'époque Meiji. À ce titre, je me servirai de ces observations dans l'analyse qui suit.

I- UNE MONTE OPTIMALE

A- Ergonomie du harnachement

Au cours de notre analyse du harnachement l'année dernière, nous avons vu l'importance de l'ergonomie dans la conception de l'équipement du cheval. En son sens commun, « *l'ergonomie est " l'étude scientifique de la relation entre l'homme et ses moyens, méthodes et milieux de travail " et l'application de ces connaissances à la conception de système " qui puissent être utilisés avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité par le plus grand nombre " »³².*

Dans notre présente étude, l'ergonomie correspond aux techniques appliquées au harnachement dont l'homme se sert. Ce terme ne s'emploie, en règle général, que pour l'homme : l'objet, le système en cause doit être adapté aux possibilités et besoins de l'homme (et non l'inverse) de sorte que ce dernier

³² Wikipédia : ergonomie.

puisse l'utiliser avec efficacité, satisfaction et avec une phase d'adaptation réduite au minimum. Ici, l'ergonomie s'applique effectivement à l'homme mais également au cheval. Puisqu'il ne s'agit pas uniquement du déplacement du corps humain, il faut prendre en compte son moyen de transport, d'autant plus qu'il s'avère être un organisme vivant ! L'équipement ne consiste pas en une interposition artificielle d'un outil créé par l'homme, il vise à être un agent de transmission entre l'homme et sa monture.

L'an passé, nous avons vu le rôle de la selle pour aider l'assiette du cavalier : la notion d'assiette peut paraître complexe à comprendre lorsque l'on ne monte pas à cheval. Elle réside en la capacité que le cavalier a de suivre avec son corps les mouvements de sa monture, sans la gêner, et à influencer volontairement les dits mouvements au moyen de son propre corps. La bonne assiette d'un cavalier assure également son maintien en selle ou à cru grâce à la souplesse des reins et des hanches. En amortissant chocs et réactions, l'assiette du cavalier lui permet de garder un contact moelleux avec sa monture et, par ce biais, de communiquer au mieux.

Pour résumer, le cavalier doit adopter une position fonctionnelle où son assiette jouera un rôle d'amortisseur pour pouvoir suivre le cheval sans le subir, voire d'agir sur ledit cheval. La selle est une aide à l'assiette, elle permet au cavalier de se placer correctement par rapport au centre de gravité de sa monture, et donc à l'équilibre des deux.

Dans notre précédent mémoire, l'une de nos interrogations avait porté sur la position du cavalier sur cette selle en fonction des réglages des étriers. En effet, de nos connaissances équestres, la selle permet un placement de jambes optimal pour entourer le corps du cheval et donc le maîtriser. Cependant, ce savoir était

remis en cause, par une citation de Lapeyrère dans son ouvrage, *Le Japon militaire*³³ :

« *Naguère encore, les Japonais montaient avec des étriers très courts de courroie, ce qui les faisait paraître accroupis plutôt qu'assis à cheval.* »

Cette position fausserait alors tout le principe de l'assiette que nous connaissons et nous avons conclu que vraisemblablement le réglage des étriers se faisait en fonction du type d'équipement utilisé et par extension du genre d'équitation que le cavalier souhaitait pratiquer.

Ainsi, nous avons observé une position très particulière lors des entraînements pour le *Yabusame* (**voir Figure 25 – Annexe III**) : les fesses ne sont pas sur l'assise mais sur le troussequin, le dos cambré à l'extrême, les épaules en avant ; les vêtements amples (d'entraînement et donc pas le costume au complet), touchent le pommeau à l'avant. Sur son cheval de bois, le cavalier mime le mouvement de course en bougeant son fessier et en le faisant coulisser sur la courbure du troussequin.

Il est vrai que le cavalier paraît plus accroupi qu'assis sur son cheval. C'est une position adoptée pour tirer au mieux et non pour monter au mieux, c'est pourquoi nous pensons qu'il est bon de relativiser cette posture observée pour le *Yabusame* : en contexte de bataille le cavalier ne faisait pas que tirer, il devait également diriger son cheval envers et contre tout ce qui se passait autour de lui. S'il était effectivement fermement debout sur ses étriers, ces derniers devaient tout de même être réglés plus longs pour bien maintenir sa monture entre ses

³³ DE LAPEYRERE, P., *Le Japon militaire*, E. Plon et cie, 1883, p. 103.

jambes et donc la maîtriser et la diriger - n'ayant pas accès aux rênes de direction. De même, si un combat devait survenir lors des déplacements, des voyages, il est moins contraignant pour un cavalier assis longtemps en selle, d'avoir les étriers réglés longs pour avoir les jambes détendues et épargner ses articulations – s'accommodant de ce fait, pour un tir impromptu.

Les informations données avec les équipements de selles, en musées ou dans les ouvrages bibliographiques, ne précisent jamais si telle ou telle selle était employée à des fins guerrières, de défilés, ou de cérémonies. Il semblerait qu'elles aient été utilisées indistinctement quel qu'ait été le contexte – la structure étant toujours semblable. Pourtant, si nous savons maintenant que le cavalier n'était pas assis dans sa selle lorsqu'il tirait, certaines selles semblent moins propices à cette activité que d'autres : les selles à très haut troussequin et pommeau ont un inconvénient certain (**Figure 26 – Annexe III**) : elles empêchent le cavalier de se renverser vers la croupe pour esquiver un coup, un obstacle, ou pour décocher sa flèche sur une cible déjà dépassée. Avec pareille selle, l'archer lancé au galop est obligé de reculer et de pousser ses pieds vers l'avant, ce qui le gêne dans son tir. Nous nous demandons donc si des selles étaient construites plus dans l'objectif d'être utilisées pour tirer à l'arc ou non ? La selle *Ashiho Maki-e* (**Figure 9 – Annexe III**) pourrait répondre aux caractéristiques d'une selle faite pour des archers. D'époque Momoyama, accompagnée d'une paire d'étriers à semelle longue, l'espace entre l'assise et le haut du troussequin nous semble suffisamment bas pour qu'un archer puisse faire les actions que nous avons décrites plus haut.

Les étriers servent à reposer les jambes, et parfois à donner un point d'appui pour soutenir le corps, ce qui s'apparente à une finalité de confort. Comme nous l'avons vu également, ces étriers facilitaient la mise en selle mais ils présentaient

aussi l'avantage d'empêcher d'être traîné au sol par un cheval affolé en cas de désarçonnage malencontreux, comme pouvait l'être les européens avec leurs étriers fermés. Ils allient donc à la fois commodité et sécurité.

B- Un costume pour monter

Il apparaît évident, au vu des pratiques équestres actuelles, que le meilleur costume pour la monte se doit d'être non encombrant et au possible moulant pour ne pas gêner les mouvements et l'assiette du cavalier et donc sa liaison avec la monture. Au Japon le costume moulant n'était pas de mise, bien au contraire, que ce soit pour le costume de chasse ou bien l'armure.

Nous avons constaté dans notre étude que certains éléments sont conçus pour ne pas trop gêner la monte plus que pour la faciliter, à l'image de l'armure, et cela en raison des autres fonctions que doit concilier le costume.

Une armure pour monter ? Dans les faits, tout le monde peut monter à cheval, avec une armure de fantassin par exemple, mais la fonction principale de l'armure, protéger, ne sera pas optimale. Au contraire, que la production soit pour un usage équestre, a permis aux fabricant certaines libertés comme par exemple le poids : une armure *O-yoroi* pesait environ 30 kg, le métal de choix était le fer. En raison du poids du fer, les fabricants d'armures limitaient son utilisation aux parties les plus vitales de l'armure, pour le reste on le substituait par le cuir : il fallait tout de même que le cheval puisse avancer ! Une autre façon d'alléger était d'alterner métal et cuir lors de la construction des lignes de lamellaire, améliorant ainsi la souplesse tout en gardant une armure efficace avec un poids moindre.

Avoir une armure très épaisse est efficace pour protéger, elle ne favorise pas la monte mais les cavaliers peuvent justement se permettre de la porter, parce qu'ils ont une monture. Dans une certaine mesure, cela reste une armure avec laquelle on peut se déplacer au sol pour ne pas être voué à une mort certaine, à l'image des chevaliers d'Azincourt qui ne purent se relever une fois à terre.

Ainsi, bien que non idéale pour la monte en tant que telle, l'armure japonaise a néanmoins su s'adapter pour gêner le moins possible l'équitation. En effet, les chevaux, et par extension les selles, étaient utilisés de manière à constituer une plate-forme certes mobile, mais surtout stable afin de permettre aux archers de viser leurs ennemis. En cela nous soulignons le fait qu'il n'y a pas de dispositif défensif encombrant entre les jambes du cavalier et sa monture lui permettant de garder un bon contact pour diriger son cheval. La protection se fait sur le dessus des cuisses comme nous le verrons par la suite, mais entre la jambe et le cheval, le contact est aussi optimal que possible.

À l'image des chevaliers occidentaux, les samurais japonais portaient leur sabre à gauche, car majoritairement droitiers, cela permettait de mieux dégainer. Cependant contrairement à la monte occidentale, où la mise en selle se fait du côté gauche, avec le pied gauche à l'étrier, la monte du cheval se fait par la droite au Japon, ce qui nous surprend. Aujourd'hui encore, lors des représentations de *Yabusame*, le cavalier, après avoir salué sa monture avec l'arc tenu à main gauche, le passe à main droite, se met en selle du côté droit, et repasse son arc par-dessus l'encolure du cheval à main gauche. Le sabre, en tant qu'élément du

costume, est lui aussi toujours à gauche... La complexité de cette procédure nous échappe sans que nous puissions l'expliquer.

C- Diriger malgré l'arc

Pour tirer à l'arc à cheval, des systèmes ont été pensés pour tenir compte du fait que le cavalier est encombré par un arc, et non des moindres, le plus grand type au monde (**voir Figure 27 – Annexe III**).

Assiette, voix, jambes sont les aides naturelles que le cavalier utilise pour diriger et contrôler son cheval. Les mains peuvent également agir si le besoin se fait sentir, elles disposent grâce au mors, d'un pouvoir directionnel et d'un frein puissant qui reste essentiel pour une monte idéale.

Pour le tir à l'arc, les rênes doivent être neutralisées. Nous avons supposé l'an passé que les rênes étaient posées sur le pommeau et quelque peu maintenues par les petits creusements, *Tegata*, présents sur les pommeaux de selles. En effet, si elles étaient simplement posées, le risque aurait été grand qu'elles passent par-dessus la tête du cheval dans le feu de l'action et qu'il se prenne les pieds dedans !

Cependant, nous étions loin du compte en les supposant uniquement maintenues par ces creusements. En effet, lors des entraînements sur cheval de bois, nous avons observé le matériel disposé à l'identique que lorsqu'il s'agit d'un vrai cheval et nous avons découvert un système compliqué et ingénieux (**voir Figure 28 – Annexe III**) : les rênes sont en réalité très longues, entre le mors et le pommeau une certaine longueur est laissée afin de ne pas brider le cheval. Cette

longueur est scellée par un nœud à égale distance des deux côtés de l'encolure. Après ce nœud, les rênes passent sous le pommeau, entre les deux planches de l'assise pour ressortir et s'enrouler autour du pommeau, les creusements, *Tegata*, évitant qu'elles ne glissent vers le haut.

II- TIRER AU MIEUX

A- Technique de tir

En observant aujourd'hui le tir à l'arc japonais, nous constatons que toutes les phases de tirs sont codifiées depuis la façon de poser les pieds au sol jusqu'à la façon de lâcher : décrites par le *Hassetsu*, les huit phases pour le tir à l'arc (voir **Annexe II - Schéma 5**). C'est également en suivant toutes ces phases, adaptées à la monte, que les cavaliers du *Yabusame* tirent sur les cibles aujourd'hui. Les détails de ces phases nous montrent l'amplitude du mouvement dont l'archer a besoin. C'est une technique développée au fil du temps compte tenu des caractéristiques de l'arc japonais et notamment de sa longueur.

Lorsque l'arc est tendu, lors du lâcher la corde, celle-ci est ramenée à sa position d'origine. Elle entraîne la flèche dans une situation où la base (encoche) est poussée vers le centre de l'arc alors que le fût est contraint de suivre la direction qu'induit le bord de l'arc contre lequel il repose. En conséquence, la flèche est déviée vers la droite et il y a une perte significative d'énergie due au choc entre la flèche et l'arc. Ce phénomène est résolu de différentes manières dans le monde. En occident, la forme de l'arc ménage un décrochement ainsi, le bord de l'arc (et non son milieu) fait face à la corde à la hauteur où est positionnée la flèche. Au Japon, la forme de l'arc n'est pas modifiée à cet effet, c'est la technique de tir de l'archer qui devra minimiser la déviation et la perte d'énergie.

Dans le tir de cérémonie par exemple, au moment du lâcher, si la tenue de l'arc est correcte, l'arc va pivoter sur place et la corde tourner de manière à toucher le dos du bras gauche. Ce mouvement s'appelle *Yugaeri* « L'arc qui tourne » comme nous pouvons le voir dans **l'Annexe III – Figure 29**. Ce mouvement de poignet permet de rectifier la trajectoire et donner une impulsion supplémentaire. Ainsi, la séparation entre la flèche et la corde se fait plus tard, la corde donne une impulsion plus longue à la flèche. Par conséquent, comme la corde tourne vers l'extérieur, elle ne frappe pas l'oreille, la joue ou le bras gauche et le niveau de vitesse de la flèche est au maximal.

Selon l'ouvrage *Kyudo l'essence et la pratique du tir à l'arc japonais*³⁴, quelques documents font apparaître cette technique à la fin du XV^e siècle, et il est à peu près certain qu'il n'était pas pratiqué en combat, un archer n'ayant pas le temps en pleine bataille, de retourner la corde en position initiale afin d'y placer une nouvelle flèche. Toutefois les disciplines de tir à l'arc à cheval, pourtant dérivées de techniques de combat, emploient pour la plupart le *Yugaeri*, nous pouvons donc imaginer qu'une variante de cette technique était utilisée en combat, instinctivement.

L'arc japonais possède une poignée placée au tiers de sa longueur, dans la partie inférieure. Une des hypothèses formulées pour expliquer cette particularité soutient qu'il aurait été plus facile d'utiliser ce type d'arc à la poignée basse lorsque l'on monte à cheval et ainsi passer l'arc au-dessus de l'encolure du cheval. Si le fait reste vrai, ce n'est sans doute pas l'unique raison. Effectivement,

³⁴ ONUMA, Hideharu, *Kyudo : L'essence et la pratique du tir à l'arc japonais*, Budo Éditions, s.l., 2011. P.15.

avec une prise au tiers inférieur de l'arc, le recul, dans le poignet est moins violent que s'il était tenu en son milieu³⁵. De fait, la tension dans la main est amoindrie et permet ainsi des tirs rapides et puissants.

B- Un vêtement pour tirer efficacement

1. Mobilité

L'une des conséquences de la longueur de l'arc réside dans les flèches : à l'image de l'arc, elles sont aussi longues et l'arc doit être tendu avec une grande amplitude. Ceci oblige le tireur à se mettre complètement de profil pour profiter pleinement de l'ouverture des épaules (**voir Schéma 9 – Annexe II**). L'amplitude du geste ajoute de la difficulté, car elle accroît l'instabilité naturelle du tir ; nous parlons ici de tir de manière général et donc au sol, il va de soi qu'à cheval cette instabilité est décuplée ! Il est d'ailleurs envisageable que les cavaliers devaient compter les temps du galop afin de décocher la flèche au moment où le cheval est en suspension.

Sur l'armure *O-Yoroi*, la petite taille des lamelles favorise la mobilité et la construction en lignes lamellaires améliore la souplesse de mouvement du haut du corps pour armer, bander et décocher ses flèches tout en gardant une armure efficace. Une armure rigide telle que nous les connaissons en occident aurait bridé le mouvement de l'archer pour bander son arc.

³⁵ **Youtube** : *Die Kunst des Bogenschießens - Doku Full*, ajoutée le 23 décembre 2014.

L'une des caractéristiques de l'armure japonaise est de ne pas être d'un seul tenant mais d'être un ensemble d'éléments assemblés : cela facilite la mobilité et la souplesse pour la monte comme pour le tir. Seulement, de nombreux éléments « dépassants » occasionnaient certainement une gêne pour l'archer. Qu'il s'agisse du casque, des plaques d'épaule, du sabre ou encore de la jupe d'arme, la **Figure 30 – Annexe III** illustre à cet effet notre propos, l'archer devait alors s'accommoder de tout son attirail – l'ergonomie ici ne semble pas de mise.

2. Protéger les mains, vital.

Autour du VII^e siècle, les Japonais adoptèrent la méthode de tir des Chinois du Nord : la corde n'est pas tenue par l'index, le majeur et/ ou l'annulaire comme en Méditerranée, ou encore entre le pouce et l'index comme en Afrique ou en Océanie, mais par l'intérieur du pouce comme le font aussi, par exemple, les Mongols et les Coréens.

Les Chinois utilisaient un anneau porté au pouce pour tirer sur la corde. En Chine, ces anneaux étaient en diverses matières allant du jade à l'os (**voir Figure 31 – Annexe III**). Au Japon, ces anneaux semblent beaucoup plus rares, nous n'en avons d'ailleurs trouvé que deux exemplaires au Musée de l'archerie et du Valois (**Figure 32 – Annexe III**). Les Japonais lui préféraient une bande de cuir, puis le simple gant en cuir tel que nous l'avons vu précédemment (**Figure 15 – Annexe III**), renforcé au niveau interne du pouce, ainsi l'archer pouvait toujours manier l'épée et diriger son cheval avec ce gant.

Les gants, *Yugake*, tels qu'ils sont toujours utilisés dans la pratique du tir à l'arc à cheval ou du *Kyudo* seul, apparurent à la fin des guerres d'Onin (1467-

1477). Comme nous le voyons sur le **Schéma 10 (Annexe II)**, les doigts de la main droite maintiennent le pouce, qui lui met en tension la corde. Il est donc essentiel de porter un gant à la main de la corde, sans cette protection, la peau serait arrachée après quelques décoches seulement.

C- Composer avec l'instabilité

Pour tirer à cheval à l'arc, l'essentiel est de pouvoir pivoter et tourner le buste, mais également d'amortir l'allure du cheval, généralement le galop. C'est l'office des étriers, élément essentiel du harnachement du cheval pour le tir à l'arc : ils permettent la monte en suspension afin d'avoir toute la mobilité pour tirer. En outre, ils sont une aide pour diriger, conduire et maîtriser un cheval capricieux ou apeuré en le ferrant fermement entre ses jambes (maintenues par les étriers). Sans ceux-ci, l'archer serait sans cesse déstabilisé par les mouvements du cheval et ne pourrait pas se relever de l'assise afin de se mouvoir correctement pour le tir.

Cependant, contrairement à ce que suggère la forme des étriers, nous avons vu lors des entraînements que le pied n'est pas enfoncé dans celui-ci (voir **Figure 33 – Annexe III**) : le talon est dirigé vers l'intérieur du cheval et pointe des pieds vers l'extérieur ; seul le pouce semble toucher le plancher de l'étrier, les quatre doigts de pieds externes n'y reposent pas. Il est surprenant qu'avec une telle forme, l'ensemble de l'étrier ne soit pas utilisé pour poser tout le pied à l'intérieur. Nous ignorons, par ailleurs, s'il s'agit d'un aspect dû au tir à l'arc cérémoniel et/ ou actuel ou si la même position était de circonstance lors de bataille...

Sur l'arc, il n'y a pas de repose flèche, elle est serrée entre le pouce et l'index de la main qui tient l'arc. Indépendamment du fait que rien n'était prévu à cet effet lors de la construction de l'arc, la flèche ainsi maintenue, risquait sans doute moins la chute, provoquée par les nombreuses secousses de la chevauchée. Par contre, une encoche pour la corde est évidemment présente sur l'arrière de la flèche.

III- OFFRIR UNE PROTECTION

Cette partie, que nous abordons à présent, concerne essentiellement l'armure. En effet, même si, lors de la construction de l'armure, il est tenu compte de certaines contraintes liées au tir à l'arc, mais aussi des autres armes, et de la monte ; par définition, une armure reste avant tout un équipement corporel défensif utilisé durant les batailles et destiné à protéger le corps et les membres des coups de l'ennemi.

A- Une armure pour protéger...

1. ...Lors du tir

Les archers à cheval devaient être protégés tout en ayant les deux mains libres. Pour ce faire, le cavalier dispose de deux grandes plaques, les *Sode*, couvrant les épaules jusqu'au coude. Les *Sode* étaient un élément important de cette armure et sont généralement représentés sur les figurations de cavalier archer (**voir Figure 34 – Annexe III**). Les épaulières agissaient comme des boucliers portatifs, car elles protégeaient les flancs du guerrier lorsqu'il tirait ses flèches. Lorsqu'il se déplaçait à pied, les larges épaulières entravaient considérablement ses mouvements lors des combats et étaient plus qu'inutiles ; il

s'agit donc bien d'un dispositif développé pour protéger, mais uniquement les cavaliers archers. En outre, au niveau du torse, des plaques de fer rectangulaires étaient ajoutées par-dessus les écailles du poitrail pour protéger le côté exposé lorsque le guerrier tendait son arc.

Pour les membres supérieurs, des gantelets, *Kote* protégeaient le dos des mains et les avant-bras : il s'agissait de sorte de carapaces rembourrées associées à des cottes de mailles et de petites plaques de fer (**Figure 35 – Annexe III**). Quelques archers portaient ces *Kote* en cotte de maille uniquement du côté gauche, porteur de l'arc, il est probable que, porté à la main pour bander, ce gant pouvait quelque peu gêner le tir. Les fantassins, qui hésitaient à porter des plaques *Sode* à leurs bras, utilisaient en revanche assez fréquemment ces protections en cottes de mailles métalliques (*Kote*) à leur avant-bras. On peut donc dire que la conception de ces parties des armures japonaises fut dictée par l'utilisation de l'arc et la protection contre les flèches, alors que les *Sode* sont, elles, conçues pour protéger les cavaliers qui ne peuvent s'encombrer d'un bouclier.

Au niveau du buste, devant les aisselles et clavicules, se trouvaient généralement deux plaques de protections, comme nous le voyons sur la **Figure 12 - Annexe III**. À droite apparaît une plaque large et flexible, formée par trois rangs de *Kozane* (forme de *Sane*), elle protège l'aisselle de l'archer, exposée lors du tir qui demande un mouvement ample. Sur la gauche se trouve une partie plus longue et étroite en fer, appelée *Kyubi-no-Ita* (queue de pigeon). Attachées devant les bretelles de soutiens de l'armure pour protéger ceux-ci, ces plaques sont un renfort supplémentaire de protection pour le torse. La différence de traitement entre les deux ne semblent pas anodine : la plaque de gauche lisse, peut-être

pour ne pas gêner le parcours de la corde lâchée ; en fer, protection en plus devant le cœur ?

L'équipement s'il permet principalement de tirer à l'arc au moment où l'on est à cheval, doit aussi permettre la manipulation d'autres armes (système d'attache de sabre) et doit garder un minimum de mobilité dans le cas où le cavalier est désarçonné, ou sa monture est abattue... en cela, il permet de toujours se défendre et donc de se protéger.

2. ... et à cheval

Outre les épaulières, éléments de protection directement liés au statut de cavalier, l'une des caractéristiques de l'armure du cavalier est la protection de ses cuisses, plus exposées à cheval, du fait de la position assise. Il s'agit d'une jupe-braconnière³⁶, *Kusazuri*, en quatre tassettes, qui est suspendue au bas de la cuirasse et s'étale par-dessus la selle et les cuisses. Par la suite, ces tassettes se diviseront en un plus grand nombre. Elles permettaient de monter à cheval aisément, en revanche au sol, pareil dispositif aurait entravé la bonne locomotion.

La nécessité de combattre à pied entraîna d'ailleurs l'apparition d'un nouveau type d'armure plus légère, la *Dômaru* qui se caractérise par un simple enveloppement de lamelles flexibles sur le tronc. Les tassettes de la jupe-braconnière sont, elles, bien plus courtes et au nombre de huit pour ne pas gêner les mouvements de jambes. La forme carrée aurait entravé les samurais au sol dans leur déplacement et pour utiliser le sabre d'un mouvement libre et fluide, vital dans un combat au corps à corps.

³⁶ Braconnière : pièce d'armure qui protégeait le bassin et les cuisses.

Ainsi, nous pouvons voir que pour une utilisation au sol l'armure suit un développement, qu'illustre la photo **Figure 36 – Annexe III** : dans la pratique un homme muni d'une armure de fantassin pourrait aisément monter à cheval, mais la protection ne serait pas optimale. Inversement un fantassin avec une grande armure *O-yoroi* serait gêné dans ses déplacements.

Le grand problème que posent donc les armures, c'est l'impératif de protection au détriment de la praticité comme en témoigne les casques, *Kabuto*. Ils étaient généralement en fer et possédaient des rabats, composés de *Sane*, protégeant les joues et la nuque. Si l'on en croit les textes littéraires³⁷, ces plaques pouvaient être arrachées du casque, mais elles fournissaient tout de même généralement une protection efficace, en particulier au niveau de l'arrière du crâne et de la nuque. Les casques étaient lourds et tellement encombrants, que les samurais ne les enfilaient qu'au moment de se jeter dans la bataille. En effet, une bonne protection était nécessaire, car les coups portés à la tête pouvaient assommer un samurai, qui devenait alors une proie facile sur le champ de bataille. Aussi, l'une des techniques de combat était de frapper sur le casque de l'ennemi aussi fort que possible, avec une pierre par exemple, de façon à ce qu'il s'évanouisse et qu'ainsi assommé, il soit plus facile à achever. L'installation progressive de doublures de cuir rembourrées à l'intérieur des casques remédia à ce problème sans pour autant que les casques deviennent moins encombrants – particulièrement handicapant lorsque l'on est perché sur sa monture pour tirer à l'arc.

³⁷ CONLAN, Thomas, D., *Samourai : techniques de bataille et armement du XIII^e au XIX^e siècle*, Éditions Du May, s.l, 2010. P.44.

En outre, nous avons jusqu'à présent envisagé l'étude de l'équipement sur un mode individuel, mais celui-ci répond également à des besoins d'ensemble. En effet, les fonctions identifiées ici, se posent individuellement et collectivement : une armure doit protéger le cavalier, mais il faut qu'il soit en mesure d'observer les mouvements de ses camarades, il ne s'agissait pas d'une discipline individuelle – concentration sur ses propres gestes – et c'est la grande différence qu'il y a entre la bataille et le *Kisha*.

B- Le harnachement du cheval, une protection

1. Pour la monture

Il ne suffisait pas de se protéger soi-même. Lors d'un combat le cheval était une cible, plus facile à atteindre sans doute que son cavalier et un cavalier sans monture n'est rien. Cela vaut à la fois dans un contexte de bataille, mais aussi et surtout en premier lieu au quotidien : prendre soin de sa monture et de son dos pour son endurance et sa longévité.

La colonne vertébrale d'un équidé n'est, en théorie, pas conçue pour supporter le poids d'un cavalier, qui plus est vêtu de son armure. En répartissant le poids sur la cage thoracique et les muscles dorsaux grâce à l'assemblage des arçons qui forment une gouttière vide, la selle permet d'épargner les vertèbres de la monture. La selle a donc un but de protection du cheval, c'est pourquoi son adaptation à la monture, est très importante : elle ne doit pas avoir un effet contre-productif. Sous la selle se trouvent plusieurs protections latérales ainsi qu'un tapis de selle. Cet ensemble joue un rôle d'amortisseur, absorbant les chocs et est donc bénéfique en plus d'agrandir la surface couverte et ainsi protéger des attaques externes.

Ces attaques externes pouvaient être infligées par l'adversaire mais il est également important de préciser que longtemps on ne castrait pas les chevaux, c'est seulement sous le règne du huitième shogun Tokugawa Yoshimune (1684-1751), que cette pratique fut instaurée. De fait, les chevaux avant cette époque étaient plus sauvages, pendant les batailles avant que leur maîtres ne s'échangent les premiers coups, ces chevaux qui étaient confrontés les uns aux autres, se mordaient déjà entre eux. On disait d'ailleurs d'un bon cheval qu'il est fidèle à son maître, qu'il mord et piétine tout inconnu qui l'approche.

Il fallait donc prémunir la monture de son cavalier et de ses camarades équins mais dans le contexte qu'implique généralement le tir à l'arc à cheval, le protéger également des flèches. La selle et ses protections latérales remplissent en partie ce rôle. Lors des expositions, les armures de samurais sont bien souvent présentées en « situation » avec des armures de cheval appelées *Umayoroi* (**Figure 37 – Annexe III**). Nous pourrions alors penser que ces caparaçons étaient de rigueur lors des combats, cependant ils semblent arriver relativement tard et avoir été utilisés uniquement par les samurais de haut rang... surtout pour des processions. Comme le remarque fort justement Émilie Blanc dans son mémoire³⁸ qui porte sur la prise en charge d'une armure conservée au muséum d'Histoire naturelle de Lyon pour sa restauration et sa conservation, en vue de son exposition au musée des Confluences à Lyon, les représentations des caparaçons sont extrêmement rares et n'apparaissent que pour illustrer des batailles du XVII^e siècle. Ce qui ne constitue d'ailleurs pas une preuve que ce type d'équipement était réellement utilisé pendant les combats guerriers.

³⁸ BLANC, Émilie, *Umayoroi - Les armures de cheval japonaises : Projet de conservation-restauration et d'exposition*, Musée des Confluences, Lyon, dirigé par M. Giocanti/ M. Coutancier/ Mme Emmons, Département Conservation-Restauration d'œuvres peintes, École Supérieure d'Art d'Avignon, 2007.

2. Mais aussi le cavalier

L'armure spécifique destinée aux samurais était idéalement conçue pour protéger un cavalier en selle, ses pièces rapportées fixées à la taille, formant une jupe d'arme recouvrant la selle, et protégeait efficacement le cavalier. Ainsi, une fois sur le dos de son cheval, le cavalier n'avait besoin que d'un minimum de protection pour couvrir ses jambes et ses pieds, car la selle en elle-même protégeait la partie inférieure du corps.

Pour les membres inférieurs, particulièrement les pieds, certains portaient des chaussures en fourrure, *Tsuranuki*, mais celles-ci furent remplacées par des sandales de paille de riz tressée, *Waraji*, au cours du XIV^e siècle, on comptait particulièrement sur les étriers, équipement du cheval, pour protéger ces parties. En effet, la forme arrondie en « poitrine de colombe », *Hato-mune*, prévenait les blessures aux pieds et aux orteils par d'autres armes ou bien l'écrasement éventuel lors d'un contact avec une autre monture. L'épaisseur de ces étriers de bois, combinée à la profondeur de la selle, protégeait au maximum les membres inférieurs du guerrier.

Nous pouvons remarquer de petits détails pensés pour la protection du cavalier (voir **Figure 38 – Annexe III**) : chaque étrier est suspendu à la selle à l'aide d'une étrivière, *Chikara-gawa*, qui passe dans la fente prévue à cet effet de chaque côté de l'arçon de la selle. La partie de cette courroie, étant contre le cheval, était percée d'une série de trous permettant de régler la hauteur des étriers. Pour attacher l'étrier, on insérait cette partie intérieure de l'étrivière dans la boucle que l'on fixait avec un ardillon. La partie extérieure de l'étrivière, celle

contre la jambe du cavalier, s'élargissait jusqu'à prendre une forme arrondie pour recouvrir la boucle et le ardillon. Ce retour appelé *Kinchakugawa* protégeait la cheville du cavalier de la fixation de l'étrier ; il y a fort à parier que sans cette « bourse en cuir » la pointe aurait tôt fait d'attaquer la cheville nue du cavalier, comme nous le verrons par la suite.

Si l'armure n'était pas conçue pour être associée aux étriers de la monture, un dispositif plus protecteur aurait sans doute été mis en place au niveau des membres inférieurs. Il n'en est rien, cette armure étant supposée faire un ensemble avec l'équipement du cheval.

C- L'arc, une arme de défense

Comme l'arc japonais est très long, les flèches accélèrent moins qu'avec des arcs plus courts : l'énergie cinétique étant transmise à la flèche dès le début de la détente de l'arc. Les flèches avaient une portée appréciable et pouvaient parcourir de relativement grandes distances. Cependant, les tirs éloignés se révélaient très imprécis et rarement meurtrier. Au contraire, une flèche tirée à courte distance (de 13 à 14 mètres³⁹) pouvait blesser significativement un adversaire ou pénétrer son armure.

Pour se faire une idée de la puissance de l'arc japonais, nous avons reproduit les images (**Figure 39 – Annexe III**) d'une expérience faite par un archer professionnel 5^e dan de la fédération japonaise de *Kyudo*, tirées du livre

³⁹ CONLAN, Thomas, D., *Samourai : techniques de bataille et armement du XIII^e au XIX^e siècle*, Éditions Du May, s.l, 2010. P.56.

*Zusetsu nihon buki shûse*⁴⁰. Entre l'archer et chaque cible (un seau en fer blanc rempli d'eau, une feuille d'acier, une planche en bois, une poêle) il y a environ 15 mètres. Une pointe *Yanagi-ya* (feuille de saule) est utilisée.

Pour le seau (en haut de l'image), nous pouvons observer que la flèche le transperce facilement, les éclaboussures témoignent de l'incroyable force du choc.

Au milieu à droite, une feuille d'acier d'1 mm d'épaisseur suspendue, le tir a lieu dans les mêmes conditions que le précédent. Nous constatons que la pointe de la flèche est passée à travers la feuille.

Au milieu à gauche, trois planches de bois de 9 mm d'épaisseur, espacées entre elles. Les trois planches sont traversées par la flèche.

Enfin en bas, essai avec un poêle en acier de 1,6 mm d'épaisseur. Nous aurions pu penser que le fond façonné industriellement serait difficile à transpercer. Il n'en est rien, la flèche n'est pas entièrement passée de part en part, mais elle dépasse bien de 2 cm.

Ces essais, démontrant qu'à une telle distance il est possible de perforer des casseroles en Téflon avec un arc japonais, laissent songeur sur l'efficacité d'une armure composée de plaquettes de bois, même renforcées de fer...

⁴⁰ COLLECTIF, *Zusetsu nihon buki shûse*, (illustré compilation d'arme japonaise-Édition définitive), Édition groupe Gakken, Imprimerie du grand Japon, 2005.

IV-AFFICHER SON STATUT

A- Un habit pour montrer qui on est

1. *L'identification*

Lors de conflits, de nombreuses règles quant aux familles et aux grades régissaient l'organisation de la bataille : le vêtement porté par les protagonistes d'un combat servaient à distinguer les personnes importantes sur le champ de bataille. Si par exemple, le chef est vaincu, la guerre est terminée. « Montrer qui on est » n'avait donc pas seulement des fins esthétiques.

Le type d'armure *O-yoroi* a été principalement porté par les samurais de rang supérieur à cheval. Les soldats de grade inférieur eurent des armures qui étaient similaires mais avec moins de composantes, plus légères et sans marque décorative des samurais de rang supérieur. En effet, sur les armures de haut-gradé, le laçage utilisé pour assembler les *Sane* était également teint en plusieurs coloris, le plus souvent en rouge et blanc, et les motifs formés par l'assemblage de ces couleurs pouvaient servir à identifier ou du moins démarquer le porteur de l'armure.

Le casque, *Kabuto*, destiné à protéger avant tout, montre également dans son esthétique qu'il permettait d'afficher un statut. En certaines occasions, les guerriers échangeaient leurs casques contre d'autres de plus grande taille de façon à ce que leurs actions soient mieux visibles sur le champ de bataille. Ceci étant dit, il est souvent conté que ces casques étaient là pour effrayer l'ennemi, ce qui peut être une autre forme de protection...

2. *Le spectacle*

L'armure, à certaines périodes, était essentiellement une tenue de combat simple et fonctionnelle avec un minimum de décoration. Pour la rendre plus spectaculaire, le samurai avait pris l'habitude de porter un casque très ornementé. Certains exemplaires nous sont parvenus. Celui de Kuroda Nagamasa (1568-1623) (**Figure 40 – Annexe III**) est certainement si ce n'est l'un des plus beaux, l'un des plus impressionnants : mis en valeur par de gigantesques cornes de buffle en bois laqué d'or.

Ces éléments qui sont distinctifs ne contribuent pas à la protection du cavalier, dans la mesure où cela peut inciter à être visé plus qu'un autre, selon l'importance de son rang. Dans le fait de se montrer ainsi demeure donc à la fois une part de défiance envers les ennemis mais également une forme de dignité insufflant respect et courage aux soldats qui combattent à ses côtés..

Nous sommes confrontés ici à certaines difficultés d'analyse, puisqu'il est possible d'appréhender les choses soit d'un point de vue technique, soit historique. Côté technique : dans l'équipement de l'armure, un certain nombre d'éléments sont destinés à produire un certain spectacle et impressionner. Il n'en reste pas moins que sur le plan historique, l'armure était aussi très importante dans l'organisation en famille, en clan : ce qui justifie la présence de blason pour les distinguer entre eux.

Quant au costume de chasse *Kari-shozoku*, utilisé pour les cérémonies de *Kisha*, il s'agit d'une tradition offrant la possibilité de revoir à travers eux, la première cérémonie de chasse donnée au mont Fuji San 800 ans plus tôt. C'est un costume ancestral devenu religieux qui présente le spectacle d'une chasse d'antan.

B- Un arc, un grade

Masahi Koyama, actuel artisan archetier explique dans le documentaire *Les samouraïs du XXI^e siècle*⁴¹, que plusieurs modèles d'arc sont déclinés en fonction des rangs : général, officier... mais que quel que soit le grade nécessaire à l'obtention d'un tel arc, ce dernier ne sera de toute manière pas utilisé, ce qui en fait une sorte de titre honorifique. La société japonaise est dotée de nombreux codes de politesse, lors d'un concours, par humilité envers ses supérieurs, il convient d'utiliser un arc de grade inférieur. Malgré tout pour faire connaître son grade, un assistant porte le véritable arc de manière bien visible.

Ainsi, nous apprenons par la même occasion, que le modèle Ogasawara pour les plus hauts grades comporte vingt-huit sections en ficelles de jonc en haut et trente-six en bas. Vingt-huit car dans la mythologie cela correspond au nombre d'étoiles dans le ciel ; trente-six étant le nombre d'animaux sur terre, y compris imaginaires.

En outre, certains samurais pouvaient avoir dans leur carquois des flèches spéciales marquées à leur nom, qu'ils utilisaient uniquement pour viser un ennemi de haut rang. Ainsi, ils pouvaient revendiquer la mort de ce dernier. Les flèches

⁴¹ **Equivod.fr**, documentaire : *Les samouraïs du XXI^e siècle*.

réservées aux guerriers de rang inférieur ne portaient aucun signe de l'identité de l'archer.

C- Le cheval, l'élite

Nous l'avons vu en introduction, le simple fait d'avoir un cheval au Japon était signe d'appartenance à l'élite. Le harnachement était alors utilisé tel un support pour illustrer sa famille, par des blasons, mais aussi par de riches décorations.

Ces parures ostentatoires se retrouvent notamment sur les sangles et pompons des harnachements comme l'illustre la **Figure 41 (Annexe III)**, mais essentiellement sur les selles et les étriers. La majorité des selles qui nous restent aujourd'hui sont très richement ornées, certaines avec un décor très minutieux et par là-même précieux.

Tout ce travail pouvait être caché par le cavalier dès lors qu'il prenait place sur la selle : l'ampleur de ses vêtements empêchant la bonne contemplation de l'objet. De fait, on pourrait émettre l'hypothèse que ce type de selles ouvragées n'était pas vraiment utilisé pour monter à cheval, mais peut-être juste pour être exposé, montrer un certain statut. Cependant, cette hypothèse peut être nuancée en prenant dans la culture japonaise un autre exemple : celui de la veste masculine portée par-dessus les kimonos, les *Haori* (**voir Figure 42 – Annexe III**).

Les doublures intérieures, *Gaku-ura*, de certains de ces *Haori* sont imprimées dans des thèmes qui varient à l'infini (paysage, Mont Fuji San, tigre, aigle, courtisane, jeu, thé...), réalisés le plus souvent sur de la soie et qui s'étendent sur le dos et parfois les manches. Cette coquetterie connue du seul

propriétaire du vêtement, illustre parfaitement le concept esthétique, *Iki*, selon lequel les choses intimes et importantes doivent rester cachées.

Le même principe s'applique donc peut-être aussi aux selles ornées de motifs innombrables et qui deviennent invisibles lorsqu'elles sont utilisées.

À travers cette analyse, nous avons vu l'importance de concilier plusieurs impératifs lors de l'élaboration du harnachement et du costume afin de conjuguer au mieux les deux finalités principales à savoir la monte et le tir à l'arc avec des considérations secondaires que sont la protection et le statut.

Étant entendu que l'arc japonais, compte tenu des matériaux employés (bambou) définit un mode de fabrication et donc des dimensions – deux mètres de haut –, donnée technique immuable, auxquels doivent s'adapter tous les autres équipements.

Dans l'élaboration de notre corpus, nous avons essayé à chaque fois d'effectuer les différentes relèves : historique, organique, technico-industrielle, conceptuelle et critique. Cependant il paraît évident que celles-ci ne sont jamais complètes : l'impossibilité d'approcher physiquement les objets réduit considérablement leur compréhension et de fait nous sommes également dépendants des informations mises à notre disposition par les publications littéraires ou les musées.

Conclusion

Toute construction, fruit de l'intelligence humaine, repose sur des choix commandés par la ou les finalités poursuivies, les solutions techniques et les moyens disponibles ; les pesanteurs culturelles n'étant pas à négliger.

L'objet de notre mémoire illustre à merveille cette problématique dont la résolution s'est élaborée au fil du temps, le temps long de l'Histoire.

La double finalité poursuivie, monter à cheval et tirer à l'arc est contradictoire : le tir nécessite la stabilité, la monte produit du mouvement et pas seulement linéaire.

L'association du cheval, instrument de liberté de l'homme qui décuple sa vitesse de déplacement depuis la nuit des temps, avec l'arc, arme par excellence depuis plus longtemps encore, constitue un bel exemple de conjugaison de deux systèmes « simples » pour en faire un ensemble d'une redoutable efficacité. La société japonaise, très hiérarchisée, ne s'y est pas trompée, le cheval est réservée à une élite – société d'écuyers, ainsi que nous l'avons vu – l'arc est l'attribut de l'élite guerrière, le samurai.

Des siècles durant cet instrument, l'archer sur son cheval, a rythmé les rapports de forces politiques au sein de l'archipel avant de se sublimer en un art martial dédié au contrôle de soi. Cette évolution vers les arts martiaux, singularité de la civilisation japonaise, mériterait d'être développée en établissant une

comparaison avec l'approche occidentale des rapports de force se dénouant presque exclusivement en règles de Droit.

Les finalités posées, vient l'heure des choix techniques tenant tant au harnachement qu'à l'arc.

S'agissant du harnachement, nous avons vu dans notre mémoire de l'an passé que celui-ci et notamment la structure de la selle a subi peu d'évolution. Ce n'est point un manque d'imagination, mais plus sûrement une manifestation de la pensée japonaise : si une solution simple et efficace est trouvée, pourquoi en changer ? C'est la face positive du conservatisme.

Pour l'essentiel donc, le harnachement ne diffère pas entre celui pour une monte simple ou pour une monte d'archer. Le développement s'étant fait en parallèle, presque toutes les selles comportent par exemple les fameuses encoches *Tegata* permettant de fixer les rênes afin de laisser les mains libres à l'archer.

À présent, voyons le choix de l'arc, pas n'importe lequel : l'arc japonais, deux mètres de hauteur, un non-sens pour monter à cheval, ne parlons même pas de tirer avec !

Et pourtant, c'est cette option technique qui a été choisie et jamais remise en cause.

Il est vrai qu'il allie simplicité et efficacité, vertus cardinales nippones.

Le *Yumi*, dans la mythologie, relie le ciel et la terre, pour l'archer à cheval, c'est le pivot intangible et immuable. C'est un invariant autour duquel tous les autres éléments sont contraints de s'adapter.

La seule concession à la monte serait, nous l'avons relevé, la tenue de l'arc dans sa partie basse, afin de ne pas être gêné par le mouvement du cheval au galop. C'est possible, mais pose le problème de l'allonge de l'archer s'il tenait son arc au milieu, à l'occidentale.

À propos d'allonge, elle commande l'amplitude que doit ménager l'armure et le costume.

Nous avons constaté lors de l'étude de l'habillement de l'archer, qui doit en outre répondre aux contraintes de protection et d'affichage du statut, que les moyens financiers mis en œuvre sont quasiment illimités. C'est une constante universelle de l'humain, qui n'est pas propre au peuple japonais, pour faire la guerre rien n'est trop cher.

Des finalités, des solutions techniques, des moyens, des pesanteurs culturelles, au prisme de ces données, l'archer japonais à cheval traverse les siècles faisant fi du temps.

« Tout change... », du samurai imposant sa loi aux autres, il est devenu pratiquant d'un art martial se dictant sa loi à lui-même afin « ...que tout reste tel que c'est »⁴². La tradition est préservée.

⁴² Le guépard, roman de Guiseppe Tomasi di Lampedusa (1958)

Bibliographie

AMDUR, Ellis, *Traditions Martiales, Origines et transmission du savoir dans les écoles d'escrime japonaise*, Budo Éditions, Les Éditions de l'Éveil, s.l., 2006.

APPADURAI, A. *The Social Life of Things : Commodities in cultural perspective*, Cambridge University Press, s.l., 1988.

BLANC, Émilie, *Umayoroi - Les armures de cheval japonaises : Projet de conservation-restauration et d'exposition*, Musée des Confluences, Lyon, dirigé par M. Giocanti/ M. Coutancier/ Mme Emmons, Département Conservation-Restauration d'œuvres peintes, École Supérieure d'Art d'Avignon, 2007.

BONNOT, T. *L'attachement aux choses*, CNRS Éditions, coll. « Le passé recomposé », Paris, 2014.

COLLECTIF, *Nihon Bagu Taikan (日本馬具大鑑), Comprehensive catalogue of japanese horse trappings*, Volumes I, II, III, IV, Japon, ed. Japan Racing Association, s.l., 1991.

COLLECTIF, *Zusetsu nihon buki shûse (図説日本武器集成歴史群像シリーズ特別編集), (illustré compilation d'arme japonaise- Édition définitive)*, Édition groupe Gakken, Imprimerie du grand Japon, 2005.

CONLAN, Thomas, D., *Samourai : techniques de bataille et armement du XIII^e au XIX^e siècle*, Éditions Du May, s.l, 2010.

DE LAPEYRERE, P., *Le Japon militaire*, E. Plon et cie, 1883.

DEMOULE, Jean-Paul, *Archéologie et patrimoine au Japon*, Édition de la maison des sciences de l'homme, s.l., 2008.

DIGARD, Jean-Pierre, *Une histoire du cheval, art, techniques, société*, Actes Sud, Arles, 2004.

Equine Cultural Affairs Foundation of Japan, *Exposition d'art à cheval au Musée du cheval, Catalogue exposition*, Japan Racing Association, Tokyo, 1990.

Equine Cultural Affairs Foundation of Japan, *Saddle and Human being*, Equine Museum of Japan, 2004.

Equine Cultural Affairs Foundation of Japan, *Selected Works from the Equine Museum of Japan*, Equine Museum of Japan, 2001.

GRAPARD, Allan G., *The protocol of the gods, a study of the Kasuga cult in Japanese history*, University of California Press, Berkeley, 1992.

GRAUBNER Wolfram, *Assemblage du bois – L'Europe et le Japon face à face*, Éditions VIAL, 2002.

HERRIGEL, Eugen, *Le Zen dans l'art chevaleresque du tir à l'arc*, s.l., 1997.

HOLTOM, D.C., *The national faith of Japan, a study of modern Shinto*, Columbia University Press, s.l., 1995.

LEBRUN, M. Manuel complet du bourrelier et du sellier, Librairie encyclopédique de Roret, Paris 1833.

MARTIN, J. M., *Le shintoïsme, religion nationale*, imprimerie de Nazareth, Hong Kong, 1924.

MARTIN, Michel, *Kyudo un tir une vie*, éditions Amphora, Paris, 1997.

MURAOKA, Tsunetsugu, BROWN, Delmer M., ARAKI, James T., *Studies in Shinto thought*, Greenwood Press, s.l., 1964.

Musée de l'histoire et du Folklore de Saitama, *Moro no Yabusame (毛呂の流鏑馬)*, Éditeur : Centre départemental de la culture populaire de Saitama, Wakaba, 1986.

MUTSU, Iso, *Kamakura, fact & legend*, Tuttle Pub, s.l., 1995.

OGASAWARA, Kiyotada, OGASAWARA, Kiyomoto, *Ogasawara-ryu Yabusame*, Éditeur : Yves Bougon, Tokyo, 2013.

OGAWA, Morihiro, *Armure du guerrier, armures samouraï de la collection Ann et Gabriel Barbier-Mueller*, Catalogue d'exposition, Paris, Musée du quai Branly, 2011.

ONUMA, Hideharu, *Kyudo : L'essence et la pratique du tir à l'arc japonais*, Budo Éditions, s.l., 2011.

PETIT, Bertrand (traduit et introduits par), *Voie de l'arc des Samouraïs, Poèmes secrets de l'école Heiki XVI^e siècle*, Les immémoriaux, Fata Morgana, Saint-Clément-de-Rivière, 2001.

PHILIPPI, Donald L., *Norito, a translation of the ancient Japanese ritual prayers*, Princeton University Press, s.l., 1990.

PLUTSCHOW, Herbert, *Matsuri, The festivals of Japan*, Psychology Press, s.l., 1996.

SCHULZ, Matthias, *Trommelfeuer der Pfeile*, article Der Spiegel, 7 février 2015.

TOMII, Massa Akira, *Le Shintoïsme, sa mythologie et sa morale*, E. Leroux, Lyon, 1887.

TURNBULL, Stephen. R., *Les Samouraïs – Les seigneurs japonais de la guerre*, Bordas, s.l., 1993.

Autres sources

Bajutsu.com : « *Historique* » : historique sur l'équitation militaire japonaise. Dernière consultation en juin 2015.

Bushido.over-blog.com : « *L'armure de l'époque Heian VIII^e XI^e siècle* » : article sur l'évolution de l'armure vers le style *O-yoroi* et ses caractéristiques ; écrit d'après le livre « *Samouraï* » de Mitsuo Kure. Dernière consultation en juin 2015.

eb-artrestauration.e-monsite.com : Site de Émilie Blanc, spécialisée dans la conservation et la restauration ayant travaillé sur une armure de cheval qui est maintenant exposée dans le Musée des Confluences de Lyon. Dernière consultation en mai 2015.

emuseum.jp : regroupe les Trésors nationaux et Biens culturels importants conservés par quatre musées dépendant de l'institut national pour l'héritage culturel : les musées nationaux de Tôkyô, Kyôto, Nara et Kyûshû. Dernière consultation en mai 2015.

Equivod.fr : *Les samouraïs du XXI^e siècle*. Documentaire en français, 52 minutes, date de la première diffusion : le 1 janvier 2004. Source Equidia. Diffuseur/ producteur : Peignoir Prod. Réalisateur : Vayssières Patrick. Dernière consultation en juin 2015.

Kimonohistory.fuyuya.com : « *costumehistory84* » : Schéma et explication du costume de chasse *Kari-shozoku* à l'époque Kamakura et l'époque Azuchi-Momoyama. Dernière consultation en juin 2015.

Ogasawara-ryu.gr.jp : « *The Tsurugaoka-Hachimangu shrine / Yabusame ceremony* » : informations sur les cérémonies données par l'école Ogasawara au sanctuaire Tsurugaoka-Hachimangu. Dernière consultation en juin 2015.

Tsurugaoka-hachimangu.jp : « *Shinto is* » : caractéristiques du shinto au sanctuaire Tsurugaoka-Hachimangu. Dernière consultation en juin 2015.

Ukiyo-e.org : Une large base de données d'images japonaises provenant de nombreux musées, universités, bibliothèques, maisons d'enchères et concessionnaires à travers le monde. Dernière consultation en juin 2015.

Webarcherie.com : « Définition » : dictionnaire de l'archerie, de nombreuses définition technique sur l'archerie. Dernière consultation en juin 2015.

Yabusame.main.jp : « *English Information* » : information sur la famille et l'école Takeda / sur la cérémonie de *Yabusame* Takeda. Dernière consultation en juin 2015.

Youtube :

Die Kunst des Bogenschießens - Doku Full, ajoutée le 23 décembre 2014 par l'utilisateur DokuAlarmDE. Documentaire en allemand de 43 :12 minutes sur le tir à l'arc au Japon. Dernière consultation en mai 2015.

Table des matières

Remerciements	v
Avertissement	1
Introduction	2
Démarche.....	7
CHAPITRE 1 Historique de la pratique.....	9
I- De la bataille.....	10
A- L'importance de Kamakura	10
1. <i>Établissement du régime.....</i>	<i>10</i>
2. <i>Impact des invasions mongoles</i>	<i>13</i>
B- Questions de stratégie	15
II- ...à la cérémonie.....	19
A- Pérennité en tant qu'art martial	20
1. <i>Le Yabusame</i>	<i>22</i>
2. <i>Le Kasagake</i>	<i>24</i>
3. <i>L'Inuoumono</i>	<i>25</i>
B- Les écoles et cérémonies	26
1. <i>Ogasawara-Ryu</i>	<i>26</i>
2. <i>Takeda-Ryu.....</i>	<i>28</i>
3. <i>Enseignement</i>	<i>29</i>
4. <i>Cérémonies.....</i>	<i>31</i>

CHAPITRE 2 Un harnachement, un costume et un arc34

Avant-propos sur l'équipement.....35

I- Le harnachement du cheval japonais 35

A- Ensemble du harnachement35

B- La structure de la selle : élément essentiel du harnachement du cheval.39

II- L'armure du guerrier et le costume du cavalier archer au Japon... 43

A- L'armure43

B- Le costume de chasse, Kari-shozoku48

III- L'arc et les flèches 52

A- L'arc dans l'histoire du Japon52

B- L'arc d'un point de vue technique54

C- Les flèches & carquois57

Analyse de l'équipement.....61

I- Une monte optimale 62

A- Ergonomie du harnachement.....62

B- Un costume pour monter.....66

C- Diriger malgré l'arc.....68

II- Tirer au mieux..... 69

A- Technique de tir69

B- Un vêtement pour tirer efficacement71

1. *Mobilité*..... 71

2. *Protéger les mains, vital* 72

C- Composer avec l'instabilité73

III- Offrir une protection	74
A- Une armure pour protéger.....	74
1. ... <i>Lors du tir</i>	74
2. ... <i>et à cheval</i>	76
B- Le harnachement du cheval, une protection	78
1. <i>Pour la monture</i>	78
2. <i>Mais aussi le cavalier</i>	80
C- L'arc, une arme de défense	81
IV- Afficher son statut.....	83
A- Un habit pour montrer qui on est.....	83
1. <i>L'identification</i>	83
2. <i>Le spectacle</i>	84
B- Un arc, un grade	85
C- Le cheval, l'élite.....	86
Conclusion.....	88
Bibliographie	88
Autres sources	94

Tables de matières – Tome II

Annexe I Chronologie.....	2
----------------------------------	----------

Annexe II Schémas.....	4
-------------------------------	----------

<i>Schéma 1 – Filet, Omogai.....</i>	<i>5</i>
<i>Schéma 2 – Harnachement, Kaigu.....</i>	<i>6</i>
<i>Schéma 3 – Selle, Kura.....</i>	<i>7</i>
<i>Schéma 4 – Morphologie du cheval.....</i>	<i>8</i>
<i>Schéma 5 – Hassetsu, huit phases pour le tir à l’arc.....</i>	<i>9</i>
<i>Schéma 6 – Armure, Gusoku.....</i>	<i>10</i>
<i>Schéma 7 – Costume Kari-shozoku.....</i>	<i>11</i>
<i>Schéma 8 – Évolution de l’arc, vues en coupe.....</i>	<i>12</i>
<i>Schéma 9 – Position de tir.....</i>	<i>13</i>
<i>Schéma 10 – Maintien de la corde.....</i>	<i>14</i>

Annexe III Corpus.....	15
-------------------------------	-----------

<i>Figure 1 – Haniwa.....</i>	<i>16</i>
<i>Figure 2 – Nasu-no-Yoichi traversant la mer à cheval, de Furuyama Moroshige.....</i>	<i>17</i>
<i>Figure 3 – Le général Kusunoki Masahige tenant un Naginata, de Yoshikazu.....</i>	<i>18</i>
<i>Figure 4 – Yabusame, Rouleau Itaya Keifune.....</i>	<i>19</i>
<i>Figure 5 – Figure en bois - Yabusame.....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 6 – Kasagake, Rouleau illustré d’Obusuma Saburo.....</i>	<i>21</i>
<i>Figure 7 – Scène d’exercice de tir avec un chien comme cible</i>	<i>22</i>
<i>Figure 8 – Inuoumono.....</i>	<i>22</i>
<i>Figure 9 – Selle et étriers Ashiho Maki-e.....</i>	<i>23</i>
<i>Figure 10 – Atelier Japonais.....</i>	<i>24</i>
<i>Figure 11 – Scies et ciseaux à planches japonais.....</i>	<i>25</i>
<i>Figure 12 – Armure O-Yoroi.....</i>	<i>26</i>
<i>Figure 13 – Armure Tengu Tosei Gusoku.....</i>	<i>27</i>
<i>Figure 14 – Hitatare.....</i>	<i>28</i>
<i>Figure 15 – Yugake, Gant en cuir.....</i>	<i>29</i>
<i>Figure 16 – Facteur d’arc.....</i>	<i>30</i>
<i>Figure 17 – Le guerrier Kajiwara Kagesueon sur son cheval noir, de Hasegawa Sadanobu II.....</i>	<i>31</i>
<i>Figure 18 – Samurai monté, de Takeuchi Keishu.....</i>	<i>32</i>
<i>Figure 19 – Pointes de flèche.....</i>	<i>33</i>
<i>Figure 20 – Flèche de cérémonie.....</i>	<i>34</i>
<i>Figure 21 – Flèche pour l’Inuoumono.....</i>	<i>35</i>
<i>Figure 22 – Flèche de cérémonie.....</i>	<i>36</i>

<i>Figure 23 – Samourai, de Kobori Tomone.....</i>	<i>37</i>
<i>Figure 24 – Shiraino Utsubo.....</i>	<i>38</i>
<i>Figure 25 – Placement du cavalier.....</i>	<i>39</i>
<i>Figure 26 – Selle Shuurushi-kondo Urimon.....</i>	<i>40</i>
<i>Figure 27 – Différents types d’arc dans le monde.....</i>	<i>41</i>
<i>Figure 28 – Rênes et Tegata.....</i>	<i>42</i>
<i>Figure 29 – Yugaeri.....</i>	<i>43</i>
<i>Figure 30 – Guerrier avec arc et monture, du livre : Ehon Musha Waraji.....</i>	<i>44</i>
<i>Figure 31 – 11 Anneaux de pouce chinois.....</i>	<i>45</i>
<i>Figure 32 – Bagues d’archer japonaises.....</i>	<i>46</i>
<i>Figure 33 – Position du pied à l’étrier.....</i>	<i>47</i>
<i>Figure 34 – Sasaki no Takatsuna à la bataille de la rivière Uji, de Kitao Shigemasa.....</i>	<i>48</i>
<i>Figure 35 – Gantelet, Kote.....</i>	<i>49</i>
<i>Figure 36 – Samurai portant une armure pour monter et fantassin.....</i>	<i>50</i>
<i>Figure 37 – Armure et harnachement de cheval.....</i>	<i>51</i>
<i>Figure 38 – Kogata-bagu, ensemble de pièces.....</i>	<i>52</i>
<i>Figure 39 – Puissance de l’arc (expériences)</i>	<i>53</i>
<i>Figure 40 – Casque de Kuroda Nagamasa (1568-1623).....</i>	<i>54</i>
<i>Figure 41 – Guerrier en armure, de Katsukawa Shunsho.</i>	<i>55</i>
<i>Figure 42 – Haori.....</i>	<i>56</i>

Annexe V Glossaire.....	57
--------------------------------	-----------